

VIETNAM :

L'ARRÊT DES BOMBARDEMENTS

(SUR LE NORD)



Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENREDI 8 NOVEMBRE — N° 1.145

Prix : 0,60 F

EST UNE IMPORTANTE VICTOIRE

du peuple vietnamien et de toutes les forces de progrès et de paix du monde

DISCUSSION BUDGETAIRE A L'ASSEMBLEE NATIONALE :

DES CADEAUX AUX TRUSTS

par Raymond BARBET

Député des Hauts-de-Seine - Maire de Nanterre

La discussion budgétaire qui se poursuit à l'Assemblée nationale a commencé par l'examen du projet de loi de finances pour 1969.

Au cours de la discussion générale qui s'est instaurée, le groupe communiste a montré le caractère de classe du projet de budget élaboré par le gouvernement, et le porte-parole du groupe communiste, Georges GOSNAT, député d'Ivry, a souligné que le projet gouvernemental était marqué par les événements que le pays avait connus en mai et juin derniers, qui avaient apporté aux travailleurs des avantages substantiels.

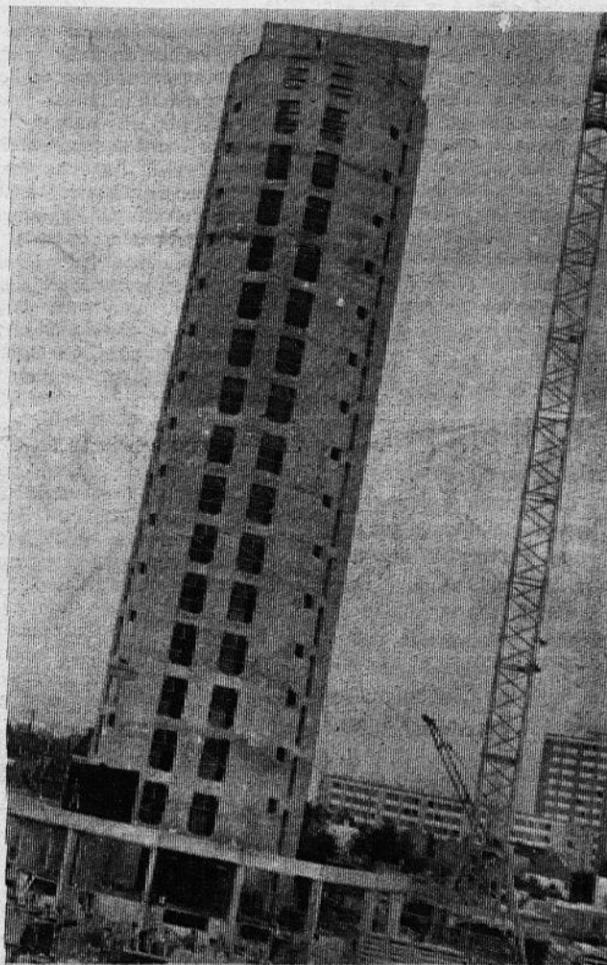
En effet, alors que jusqu'en mai dernier, un million d'hommes et trois millions de femmes percevaient des salaires souvent inférieurs à 400 ou 450 F par mois, ils ont pu, par le relèvement du SMIG et du SMAG, obtenir des augmentations de 35 à 57 %, cependant que des millions d'autres travailleurs obtenaient des augmentations de salaires de 10 % en moyenne et de 13 jusqu'à 20 % pour les salaires les plus bas.

Quant aux fonctionnaires et aux travailleurs des services publics, SNCF, RATP, EDF et GDF, Charbonnages, les résultats obtenus, et dont bénéficient par répercussion les retraités, se situent entre 12 et 14,50 %.

CES AVANTAGES obtenus par les travailleurs s'ajoutent la reconnaissance du droit syndical, la diminution de la durée hebdomadaire du travail dans la fonction publique et le gouvernement, pour la première fois, a dû tenir compte de l'action menée par les Anciens combattants, soutenus par la lutte des travailleurs, pour appliquer le rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et celui des retraites et pensions des Anciens combattants et Victimes de guerre, ce qui, pour ces derniers, leur procure une augmentation de 21,4 %.

(SUITE PAGE 2)

CE N'EST PAS LA TOUR DE PISE...



On pourrait le croire en voyant cette photo penchée. Mais il n'en est rien.

Il s'agit là du noyau central d'une tour HLM, l'une des cinq qui seront construites sur le périmètre délimité par le boulevard Leclerc, la rue des Acacias, le boulevard de la Seine.

Ce noyau central devant desservir par étages les logements qui seront autour. Il comportera, d'ailleurs, toutes les installations, depuis les vide-ordures en passant par les conduits électriques, de gaz et d'eau.

Nous pensons pouvoir donner la semaine prochaine d'autres éléments concernant la construction de ces tours, quels en seront les locataires.

La première et grande victoire remportée par le Vietnam héroïque est chaleureusement saluée en France par notre peuple qui n'a pas cessé depuis 4 ans — depuis le premier bombardement américain d'Haiphong en août 1964 — de lui manifester sa solidarité sans réserve. La bonne nouvelle est arrivée en pleine campagne de préparation du « Rendez-vous avec le Vietnam » qui va réunir, le 23 novembre à Paris, des délégués de tous les départements et des nombreuses organisations qui soutiennent l'initiative du Mouvement de la Paix. C'est dire que la mobilisation des forces vives de notre pays, loin de se relâcher, va se renforcer dans les prochaines semaines pour la cessation complète de l'agression américaine, pour que le peuple vietnamien puisse enfin connaître la paix dans l'indépendance.



TOUS

SAMEDI

9 NOVEMBRE

Salle des Fêtes

de Nanterre

JUMELAGE :

Une délégation de ZILINA (Slovaquie)

séjourne actuellement à NANTERRE



C'est en compagnie de M. Julius KOMPIS, maire de Zilina, que Raymond BARBET a ouvert lundi dernier l'exposition artistique des enfants de Zilina. Une fort belle exposition que nous vous recommandons de visiter au Palais des Sports. Nous ferons, la semaine prochaine, le compte rendu du séjour de la délégation.

GRAND RENDEZ-VOUS

DEPARTEMENTAL

AVEC LE VIETNAM

de 15 à 19 heures

organisé par le Mouvement de la Paix

— Ce rendez-vous est placé sous la présidence de Raymond BARBET, député-maire de Nanterre, avec la participation de membres de la délégation vietnamienne à Paris.

— Seront rassemblés les témoignages de solidarité politique et matérielle des localités et entreprises du département.

— Large débat avec les amis vietnamiens.

— Préparation du rendez-vous national du 23 novembre, à la Mutualité, à l'initiative du Mouvement de la Paix.

— PARTIE ARTISTIQUE : projection d'un film vietnamien inédit.

DES CADEAUX AUX TRUSTS

(Suite de la première page)

Cependant, il est inadmissible que d'autres catégories sociales, les retraités de la Sécurité sociale, les personnes âgées qui perçoivent des allocations misérables, les rentiers viagers et les handicapés physiques, n'aient pas vu leurs revendications satisfaites dans la même proportion.

Pour ceux qui sont opposés à l'amélioration du sort des travailleurs et des masses populaires, l'augmentation des salaires et traitements conduirait obligatoirement à une augmentation correspondante des prix.

Evidemment, la vérité est tout autre, car l'incidence sur les prix de revient de l'augmentation des salaires, qu'on peut évaluer en moyenne à 3 %, aurait pu facilement être absorbée par le patronat, à part certaines petites entreprises pour lesquelles il eut fallu prendre des mesures particulières.

En effet, depuis dix ans, la production nationale et la productivité du travail ont augmenté respectivement de 60 % et de 50 %, ce qui n'a pas empêché les grosses sociétés capitalistes de bénéficier des faveurs du pouvoir qui leur faisait voter par sa majorité, en septembre dernier, par l'aide à l'investissement et la réduction de la taxe sur les salaires, un cadeau de 589 milliards d'anciens francs.

Généraliser les trusts, le gouvernement et sa majorité le sont beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'établir plus de justice fiscale pour le recouvrement de l'impôt payé par les travailleurs et les retraités.

C'est pourquoi ils se sont opposés à l'adoption d'un amendement déposé par le groupe communiste qui tendait au relèvement de 6.000 F par part du plafond de la première tranche de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la révision du barème, au relèvement de 10 à 15 % du taux de la déduction forfaitaire pour frais professionnels, et de 20 à 30 %

du taux de la déduction spéciale avec, en plus, pour les retraités, un abattement de 15 % sur le montant brut de leur pension.

Pourtant, cette proposition était pour le moins raisonnable et justifiée, car avec le projet de loi de finances, en 1969, l'impôt sur les personnes physiques rapportera 4,3 fois plus qu'en 1959 alors que l'impôt sur les sociétés ne rapportera que 40 % de plus qu'en 1959, et son rendement sera inférieur de 87 milliards d'anciens francs à celui de 1968.

Par ailleurs, le gouvernement, en application des accords de Grenelle, devait déposer à l'autonomie un projet de réforme de l'impôt contenant des dispositions tendant à alléger les conditions d'imposition des revenus salariaux. Or, le gouvernement n'entend pas, là encore, remplir ses engagements. Il en résulte donc qu'en 1969, 250 à 300.000 contribuables nouveaux seront assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, dont le nombre est passé de 4.430.000 en 1958 à 9 millions en 1968 et parmi eux des milliers de retraités qui, pourtant, traversent d'énormes difficultés pour faire face au coût de la vie que provoque, par ses décisions, le gouvernement, en augmentant la masse des impôts indirects, en instituant de nouvelles taxes et en majorant les tarifs des services publics (eau, gaz, électricité, transports et PTT).

C'est pourquoi la revendication de l'échelle mobile des salaires que préconise la CGT et que soutient le Parti Communiste Français, constitue un moyen efficace pour empêcher le patronat, et le gouvernement à ses ordres, de reprendre les avantages importants obtenus par les différentes catégories de travailleurs en mai et juin derniers, ce qui favoriserait ainsi une politique d'expansion audacieuse par le développement du marché intérieur qui absorbe 80 % du volume total de ses transactions.

Raymond BARBET.

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Question : « La dévolution des biens, qu'est-ce que c'est ? »

Réponse : Suite à la création des nouveaux départements de la région parisienne, issue des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, il fallait bien répartir les divers biens qui appartenaient à ces anciens départements. Les modalités de cette dévolution ont été fixées par la loi. Dans ce cadre, les Préfets de Paris et des Yvelines étaient chargés de faire des propositions. C'est sur ces propositions que le Conseil Général avait à se prononcer.

Question : « Quelle est l'importance de ses biens ? »

Réponse : Sans entrer dans le détail, à l'énoncé de quelques chapitres, chacun peut juger de l'extrême importance de ces biens. C'est, soit dit en passant, une preuve d'efficacité des collectivités départementales. Le volumineux dossier peut se résumer à une vingtaine de secteurs, concernant des établissements, terrains et équipements ayant trait à l'enseignement et à l'aide sociale, à l'enfance ; la santé sous divers aspects, telle la Maison Départementale de Nanterre, (1) établissements hospitaliers, centres de cure, sanatoriums, instituts spécialisés, maison de retraite, etc... de nombreux logements, foyers et centre familial de transit pour la main-d'œuvre immigrante : des terrains et équipements sportifs, notamment Ile de Puteaux, le Parc de Sceaux et ses annexes ; mais aussi le réseau d'assainissement, les usines de traitement d'ordures ménagères, les installations de lutte contre les inondations : les barrages réservoirs pour l'alimentation en eau, etc.

Question : « Il s'agit donc de « biens » très importants. Sur la

QU'EST-CE QUE LA

« DEVOLUTION DES BIENS » ?

Le 3 octobre, à l'issue d'une ultime et longue séance de nuit, le Conseil Général a terminé la session extraordinaire. L'ordre du jour en était particulièrement chargé et comportait notamment l'important problème de la « DEVOLUTION DES BIENS ». Nous avons demandé à Emile CLET, vice-président du Groupe Communiste de nous expliquer de quoi il s'agit.

base de quels critères vont-ils être « répartis » entre les nouveaux départements ?

Réponse : Pour les élus communistes, il s'agissait de parvenir à un partage excluant tout esprit partisan et chanvin. Ce point de vue a été admis unanimement et a permis de dégager un critère commun, au moins unanime à notre connaissance, pour les trois conseils généraux de la Couronne 92 - 93 - 94, à savoir : Que tout bien serait dévolu au département sur le territoire duquel il est implanté : avec établissement de convention pour une utilisation rationnelle qui seront passées entre les différents départements.

Question : « Mais il y a des biens de nature très différentes ? »

Réponse : En effet et c'est pourquoi il y a en gros trois formes de dévolution retenues : le bien devient propriété et est géré par un département ; c'est la départementalisation simple ; le bien est propriété et est géré par le département d'implantation avec convention pour utilisation ; le bien est propriété et géré par une entente où syndicat interdépartemental (c'est ce qui est proposé notamment pour les usines de traitement des ordures ménagères ou les barrages réservoirs).

Mais il faut dire que le pouvoir a aussi sa forme de dévolution bien particulière, par exemple concernant le port de Paris dont les installations de Gennevilliers constituent une part importante et qui a été réalisé et financé par l'ex-département de la Seine ; le Gouvernement s'est empressé de faire voter une loi par ses majorités au Sénat et à l'Assemblée Nationale qui décide « le Port de Paris port autonome d'Etat ».

Question : « Le Conseil Général a protesté ? »

Réponse : Unanimement, sur proposition de Lucien Lanternier au nom du groupe Communiste, une protestation a été votée, par laquelle le Conseil Général : « Regrette que le Parlement ait été appelé à se prononcer sur un projet de loi gouvernementale intéressant directement les collectivités de la région parisienne et plus particulièrement, le département des Hauts-de-Seine, sans que ces collectivités aient été consultées.

Demande que les dites collectivités soient préalablement consultées lors de la mise en place des textes d'application prévus par la loi sus-visée ».

Question : « Que va-t-il se passer maintenant. La position du Conseil Général des Hauts-de-Seine sera-t-elle partagée ? »

Réponse : Les positions prises par le Conseil Général ne constituent par une décision définitive ce sont des propositions qui vont maintenant être confrontés avec les Conseils Généraux des autres départements en vue de rechercher un accord amiable. Cela doit se faire selon la loi avant le 31 décembre, faute de quoi la décision sera alors prise par décret. Quand à savoir si l'accord amiable va se faire facilement, il est trop tôt pour en préjuger. Le seul fait réel, c'est que les propositions du Préfet de Paris allaient à l'opposé, c'est-à-dire dévolution et gestion de la plupart des biens à la ville de Paris. Quoiqu'il en soit, les élus communistes continueront à être guidés dans leur action par l'intérêt des populations.

(1) Lire en page 5 un article concernant spécialement la MDN

Le groupe communiste félicite le personnel pour son travail et propose des mesures urgentes

Aide Sociale :

Dans la dernière séance de la session extraordinaire du Conseil général, un débat s'est instauré également, sur le retard important qui existait dans l'examen des dossiers d'aide sociale. Ce retard touche des milliers de familles, de personnes âgées, d'infirmes, de malades, dont les demandes d'assistance médicale gratuite, de prise en charge des frais de placement des enfants d'allocation logement, d'aide aux infirmes ou d'autres aides sociales malgré la loi, restent sans solution pendant de longs mois et bien souvent des années.

Intervenant dans le débat, au nom du Groupe Communiste, Roger GUERIN a rappelé « dès le début de la vie du nouveau département des Hauts-de-Seine, nous avions conscience, au Groupe Communiste, des graves difficultés auxquelles il allait se heurter. C'est pourquoi nous sommes intervenus dès la première session budgétaire de 1968 pour que soient donnés au département les moyens lui permettant de faire face aux problèmes sociaux, ainsi d'ailleurs qu'aux autres problèmes qui se posent. En mars 1968 notre collègue Robert GELLY est à nouveau intervenu, pour qu'une décision rapide soit apportée à toutes ces demandes dont certaines remontent aux années 1963-1964. Depuis 10 mois un ef-

fort, incontestablement, a été fait. Plus de 9.500 dossiers ont été réglés, sur les quelques 20.000 dossiers existants. Ces premiers résultats ont été obtenus grâce à l'effort fourni par le personnel de la direction de l'action sanitaire et sociale. Et ceci dans des conditions de travail des plus difficiles et avec des effectifs représentant 50 % des effectifs normalement nécessaires.

En apportant ses félicitations et ses remerciements au personnel, le porte parole du groupe communiste indiqua qu'on ne pouvait compter indéfiniment sur le dévouement et l'abnégation du personnel, que des mesures urgentes devaient être prises pour résorber tout le retard, que là était la responsabilité de l'administration préfectorale et que l'assemblée départementale n'avait pas le droit de laisser supporter cette responsabilité aux communes. Il fallait donc d'urgence : — recruter le personnel nécessaire au fonctionnement normal du service ; — respecter les engagements pris vis à vis du personnel venant de l'ancienne préfecture de la Seine en ce qui concernait les avantages acquis dans l'ex-département de la Seine ; — renforcer en effectifs les services intéressés ; — faire examiner tous les nouveaux dossiers dans les délais les plus brefs ; — explorer tous les anciens dossiers et sou-

mettre en priorité aux commissions intéressées, le plus urgent. Pour les crèches, notre camarade souligna que les difficultés suscitées par la création des nouveaux départements avaient également de graves répercussions sur le fonctionnement même des crèches et la mise en service de nouvelles crèches qui devaient ouvrir courant 1968. Que là aussi il fallait que des mesures rapides soient prises, si on ne voulait pas voir remis en cause les résultats obtenus dans la protection maternelle et infantile. Devant cette exigence des élus, conforme aux aspirations de la population le Préfet dut se faire rassurant et promit des mesures : pour régler les dossiers d'aide sociale rapidement, notamment ceux des infirmes et l'allocation logement aux vieillards.

En ce qui concerne les crèches, il indiqua que des mesures exceptionnelles seront appliquées dès le 1er novembre 1968, que les fournisseurs seront payés rapidement, que du personnel sera détaché à cet effet, que tout le service du P.M.I. sera regroupé sans le contrôle direct du directeur de la D.A.S.S. Prenant acte de ces engagements, les Conseillers généraux communistes veilleront maintenant à leur réalisation dans les faits.

DAF 4, 5, 6 cv

COUPÉ - BERLINE - BREAK - CAMIONNETTE

De 0 à 136 (Chrono) sans changer de vitesse



Seul l'automatisme intégral DAF permet cette performance

FAITES UN ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :

DAF Pte MAILLOT

TEL. 380-74-66

4, rue de Dreux — Paris-17^e

et

8, rue de Chartres — 92-NEUILLY

Garantie - Entretien - Réparations - Dépannage

VIETNAM :

JUSQU'AU 17 NOVEMBRE

Une première victoire

LES Etats-Unis viennent de mettre fin aux bombardements contre la République Démocratique du Vietnam. Depuis plus de trois ans et demi, l'aviation américaine menait contre un Etat socialiste, indépendant et souverain, une entreprise de génocide. Les dirigeants américains resteront coupables devant le monde et l'histoire des crimes innombrables commis au Vietnam.

Le courage indomptable et la fermeté inébranlable de la population du Nord-Vietnam, sous la conduite du Parti des Travailleurs du Vietnam, avec à sa tête le président Ho Chi Minh, ont rendu vains les efforts des agresseurs. Une première victoire vient d'être remportée.

Le Parti Communiste Français renouvelle une fois encore au peuple vietnamien, au Parti des Travailleurs du Vietnam, au président Ho Chi Minh, l'expression de sa fraternelle admiration et de son indéfectible solidarité de combat.

Cependant la guerre continue, prolongeant le martyre de la population du Sud-Vietnam.

Il faut y mettre fin au plus vite.

LES victoires du glorieux Front National de Libération, des Forces Armées Populaires de Libération et du peuple vietnamien, le soutien efficace de l'URSS et des autres pays socialistes, la solidarité active de tous les peuples, notamment du peuple français, doivent contraindre l'impérialisme américain à reculer encore, et à cesser complètement son agression.

Comme n'a cessé de le répéter le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam, la négociation peut désormais s'engager. Mais les Etats-Unis doivent reconnaître le F.N.L. et discuter avec lui des questions concernant le Sud-Vietnam. La négociation ne peut aboutir que si les U.S.A. acceptent les bases nécessaires de la paix, à savoir le retrait des forces U.S. du Sud et l'indépendance du Vietnam.

POUR sa part, le Parti Communiste Français mobilise et mobilisera toutes ses forces, aux côtés du peuple frère du Vietnam, pour obliger l'impérialisme U.S. à lâcher prise. En particulier, les communistes participeront massivement à la préparation du « rendez-vous avec le Vietnam » organisé le 23 novembre prochain par le Mouvement de la Paix.

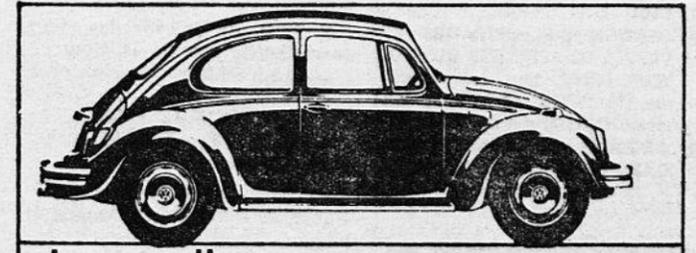
Le peuple vietnamien et la paix mondiale viennent de remporter une victoire. En avant, pour imposer :

- la cessation complète de l'agression impérialiste américaine du Vietnam ;
- la reconnaissance du F.N.L. et le retrait des troupes U.S. du Sud-Vietnam ;
- et pour assurer au glorieux peuple vietnamien la paix dans l'indépendance.

LE BUREAU POLITIQUE
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Le « BALET DES COSAQUES DE L'UKRAINE », dirigé par Pavel Virsky, qui en est également le chorégraphe, continuera de faire les beaux soirs du Palais des Sports de Paris jusqu'au 17 novembre. Rarement, en effet, on a pu constater pareille unanimité de la critique parisienne qui a fait l'éloge du spectacle varié et bien équilibré. On ne se lasse pas d'admirer les fresques poétiques et romantiques auxquelles succèdent les cascades de sauts vertigineux dont ces danseurs ont le secret. « C'est une soirée merveilleuse ». Telle est la réflexion que l'on peut entendre à l'issue de chaque représentation. Les spectateurs eux aussi sont unanimes. Noter qu'une matinée exceptionnelle sera donnée le 11 novembre.



les volkswagen
1200-1300-1500-AUTOMATIC
à partir de **6150 f** T.V.A. INCLUSE
départ Villers-Cotterêts

présentation et
essai chez votre
concessionnaire  **DIFFUSION AUTOMOBILE**
164, avenue de Neuilly, Neuilly
MAI. 96-10



**DEPUIS 45 MOIS
LE PARTI COMMUNISTE
S'EST PLACÉ EN TÊTE
DU MOUVEMENT
DE PROTESTATION
ET DE SOLIDARITÉ**

Depuis quatre ans, sous de multiples formes, le P.C.F. a exprimé sa solidarité envers le peuple vietnamien et contribué de manière décisive au succès des grandes manifestations qui ont eu lieu à Pa-



Ci-dessus : une manifestation parmi tant d'autres. C'était en avril dernier à Nanterre, l'un des trois points de rassemblement des Hauts-de-Seine.

ris et dans toute la France. Faut-il rappeler qu'il a mené également, en son temps, le combat contre la guerre faite au Vietnam par les colonialistes français.

A l'escalade criminelle des Américains dans la guerre d'agression a correspondu l'escalade dans l'appui aux combattants et au peuple du Vietnam. Dans cette progression s'est inscrite le 16 janvier 1968 la constitution par notre Parti du « Comité national d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien ».

En décembre et janvier derniers les communistes furent les principaux artisans de la grande campagne du « Bateau pour le Vietnam ».

En février 1968, après le départ de 1.200 tonnes de marchandises (valeur : 800 millions d'AF) acheminées gratuitement par des marins soviétiques vers le Vietnam, a été établi le bilan du « Bateau de la solidarité ». Il matérialisait un élan populaire d'une exceptionnelle ampleur. En plus des marchandises collectées directement, 425 millions d'AF ont été recueillis et le Parti communiste a apporté à lui seul plus de la moitié de cette somme : 223 millions d'anciens francs, dont plus de 30 millions d'AF collectés par les communistes des Hauts-de-Seine.

Bien d'autres initiatives succédèrent associant les travailleurs, les intellectuels, les jeunes les femmes de toutes opinions.

Le « Rendez-vous avec le Vietnam » du 23 novembre prochain organisé par le Mouvement de la Paix s'inscrit dans cette tradition de lutte et de solidarité.

Il s'agit maintenant de compléter cette première victoire par l'arrêt complet de la guerre, car elle se poursuit au Sud — ne l'oublions pas —. Il faut imposer la négociation qui tarde, obliger les Américains à respecter leurs engagements pour la tenue d'une conférence à quatre à Paris.

TAXI

Si vous désirez qu'un TAXI vienne vous chercher à domicile, appelez... Pour :

- COURBEVOIE, 333-00-00.
- LA GARENNE, 242-00-00.
- NANTERRE, 204-34-26.
- PUTEAUX, 506-00-00.
- SURESNES, 506-00-24.

PETITES ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI
Suresnes, route des Fusillés, cherchons **DACTYLO** aimant les chiffres, âge indifférent. Téléphoner 506.44.77.

OFFRE D'EMPLOI
Recherche **FEMME DE MENAGE** 2 heures 1/2 par jour du lundi au vendredi (lois sociales). Téléphoner à 788.01.74.

OFFRE D'EMPLOI
Recherchons **OUVRIERE** tâtisserie. Téléph. à 204.33.02.

DEMANDE D'EMPLOI
JEUNE FEMME recherche 5 à 6 heures par jour de ménage, à Nanterre et 5 à 6 jours par semaine. S'adresser au journal qui transmettra.

ECHANGE LOGEMENT
Echangerais 2 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage, balcon, cité M.-Berthelot, contre identique ou studio dans H.L.M., communes limitrophes de Nanterre. S'adresser au journal.

FIAT A PUTEAUX c'est
BERGÈRES CENTRE AUTOS
Rond-Point des Bergères -- 506-06-58
— OCCASIONS TOUTES MARQUES —

S. E. L. S.
16, rue Le Primaticc
FONTAINEBLEAU

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- A.R.A.C., les 1^{er} et 3^e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie.
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, le samedi de 15 heures à 17 heures, 25, rue Volant.

Commémoration du 50^e Anniversaire de l'armistice

10 h. : Rassemblement, boulevard de la Seine.

10 h. 25 : Départ du cortège, avenue H.-Martin.

10 h. 30 : Dépôt de fleurs au collectifs des cheminots, musique exécutée par l'Harmonie Municipale.

10 h. 45 : Cortège parcourant les rues de : Stalingrad, M.-Thorez, H.-Barbusse. Dépôt de fleurs au monument aux Morts.

11 h. : Discours de MM. Perrier de l'UFAC et M. Barbet, député-maire.

12 h. 30 : Banquet des A.C. de 1914 - 18, leurs épouses, les veuves de 14-18, préau de l'école Voltaire.

--- Un service de cars est assuré par la Municipalité pour permettre aux A.C. de se rendre au banquet.

PREMIER CAR

— 11 h. 15 : Ecole Romain-Rolland, rue de Suresnes.

— 11 h. 30 : Foyer des vieux travailleurs, rue de la Source.

— 12 h : Mairie de Nanterre.

DEUXIEME CAR

— 11 h. 15 : Bains-Douches Petit-Nanterre.

— 11 h. 30 : Ecole Petit-Nanterre - avenue de la République.

— 12 h : Mairie de Nanterre.

TROISIEME CAR

— 11 h. 30 : Foyer vieux travailleurs, rue L.-Meunier.

— 12 h : Mairie de Nanterre.

(Retours assurés).

10 novembre, au Stade Nautique, 17 h 30 Réunion internationale de natation

Dans le cadre des fêtes de Jumelage NANTERRE - ZILINA (Tchécoslovaquie) la section Natation de l'ESN organise une compétition nautique : le Challenge de la Ville de Nanterre.

Cette épreuve se disputera sur les distances classiques suivantes :

400 m. nage libre messieurs

100 m. nage libre dames

100 m. nage libre messieurs

100 m. papillon messieurs

100 m. brasse messieurs

100 m. dos messieurs

Relais 4 x 100 m. nage libre messieurs

Relais 4 x 50 m. 4 nages messieurs

La venue de l'équipe de Zilina, qui compte parmi les meilleures de Tchécoslovaquie, va permettre une réunion de qualité, d'autant plus que des clubs comme l'US Métro et St-Ouen seront également présents pour défendre leur chance dans cette compétition.

Hors challenge : quelques courses seront organisées qui donneront l'occasion aux jeunes de Nanterre de faire le point en ce début de saison.

Les nombreux amateurs de natation sportive ne manqueront pas d'assister à cette belle manifestation.

Entrée gratuite.

AVIS

— La Section « Natation » de l'Etoile Sportive de Nanterre organise au Stade nautique le « Challenge de la Ville de Nanterre »

Le dimanche 10 novembre 1968 à 17 h 30

En conséquence, le public devra évacuer le bassin à 17 heures précises

SERVICE MEDICAL

Pour le service AMBULANCE MUNICIPALE, s'adresser 79, avenue J.-Curie (204-43-67).

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT

Vendredi 8 novembre : Dr BAILEY-NAUD, 47, rue de Stalingrad (204-12-69).

— Samedi 9 : Dr BARRET, 16, bd du Midi (204-13-02).

— Dimanche 10 : Dr BONNET, 68, bd du Couchant (204-10-81).

— Lundi 11 : Dr BOURGEOIS, 16, rue de Chanzy (204-11-33).

— Mardi 12 : Dr BRANGLIDOR, 8, allée de Normandie (204-00-68).

— Mercredi 13 : Dr CARRIERE, 11, avenue Félix-Faure (204-14-32).

— Jeudi 14 : Dr CHATELAIN, 41, rue Maurice-Thorez (204-19-05).

— Vendredi 15 : Dr GAUDIN-APPERT, 22, rue Pascal (204-13-14).

— Samedi 16 : Dr GELLY, 36, rue de Stalingrad (204-49-98).

— Dimanche 17 : Dr GUYONNAUD, 77, avenue Félix-Faure (204-34-77).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 10 novembre : Dr RIET, 17 ter, rue Sadi-Carnot (204-22-22).

— Dimanche 17 : Dr BOURGEOIS, 16, rue de Chanzy (204-11-33).

— Lundi 11 novembre (férié) : Dr SIMONPOLI, 47, rue Marcellin-Berthelot (204-00-20).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 10 novembre : Pharmacie DURAND, 19, rue Henri-Barbusse (204-16-73).

Pharmacie BRUN, 97, avenue Félix-Faure (204-07-27).

— Lundi 11 (férié) : Pharmacie EMPERAUGER, 2, avenue Henri-Martin (204-16-56).

Pharmacie VIOLET, 36, rue de la Source (204-01-94).

— Dimanche 17 : Pharmacie ABGRALL et VACHER, 82, rue Maurice-Thorez (204-12-23).

Pharmacie BUCHMANN, 76, route des Fusillés (204-28-93).

Pour les pharmacies de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, à Nanterre (204-12-71).

NANTERRE

Des centaines de camarades et amis ont accompagné Serge...

Il était âgé de 23 ans... Jeune militant, plein d'ardeur, Serge Madinier est décédé à la suite d'une courte et cruelle maladie.

Syndicaliste convaincu, Serge apportait une contribution efficace dans la lutte et la défense des intérêts de ses camarades de travail.

Chez Solex, où il travaillait, il avait su conquérir la sympathie de tous. C'est ainsi que ce jeudi 31 octobre une foule d'amis — parmi lesquels plus de cent camarades de travail — accompagnèrent Serge à sa dernière demeure.

Parmi l'assistance étaient représentées l'Union locale des syndicats CG.T., la section syndicale CG.T. des usines Solex, la section du P.C.F. de Nanterre, etc.

A Mauricette, sa jeune épouse, ainsi qu'à toute la famille de Serge, « L'Éveil » la section du P.C.F. de Nanterre ainsi que tous ses camarades des syndicats, renouvellent ici en cette pénible circonstance leurs sincères et fraternelles condoléances.

ÉCHOS...

11 NOVEMBRE

C'est au préau de l'école Voltaire que se tiendra, le 11 novembre, le banquet aux Anciens Combattants de la guerre 14-18, organisé par la Municipalité à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Armistice.

BIDONVILLES

La semaine dernière, une cinquantaine de baraques du bidonville situé en bordure de la rue de la Garenne ont été démolies par l'EPAD.

Cent cinquante « célibataires » ont été évacués et relégués dans différents centres d'hébergement de la Région parisienne.

PREMIER "GAZON"

Gazon est sans doute beaucoup dire, mais enfin, la verdure apparaît sur le talus nord de l'autoroute A 14 dans sa traversée du quartier des Provinces.

Aucune précision, par contre, sur les plantations d'arbustes qui y étaient également prévues.

ABRIS BUS

Police, Ponts et Chaussées et Municipalité ont examiné cette semaine les emplacements où pourraient être installés certains abris à des arrêts d'autobus en divers points de la ville.

Les installations seraient faites par la Municipalité, la RATP ne réalisant, elle, que très rarement de tels abris.

Nous communiquerons ultérieurement les points retenus.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Un arrêté paru au « Journal Officiel » vient de déclarer d'utilité publique, en vue de la réalisation d'ensembles immobiliers à usage d'habitation avec leurs installations annexes, l'acquisition par l'établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) des terrains nus ou bâtis situés à Nanterre, aux lieux-dits « Le Chemin de l'Île » et « Acacias ».

L'établissement public est autorisé à acquérir ces terrains soit à l'amiable, soit à défaut par voie d'expropriation, dans un délai de cinq ans.

CONSEIL MUNICIPAL DIMANCHE MATIN

Dimanche 10 novembre, le conseil municipal de Nanterre se réunit en séance extraordinaire et solennelle à 11 heures.

Il scellera l'acte officiel de jumelage entre Nanterre et la ville slovaque de Zilina.

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis

On prend à domicile

COMPERE

Tél. BOI 06-90

41, rue de Stalingrad - Nanterre

Devenez millionnaires en jouant au **TRICET**

ENTREPRISE GENERALE DE MARBRERIE FUNÉRAIRE
POMPES FUNÈBRES
M. POUCHOL
88, rue de Courbevoie Rue de Vimy
NANTERRE - 204-25-84 PUTEAUX - 506-01-57
(Cimetière de Neuilly)
TOUTES DÉMARCHES EVITÉES AUX FAMILLES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bedine Fatiha. Seddougui Ali. Gaudin Xavier. Alcantud Stéphane. Zani Marie-Dominique. Mamouni Karima. Gomes Idite. De Almeida Antonio-Manuel. Pempoulo Florence. Zedira Yamina. Schneider Axel. Kas Rahma. Ouahhabi Khadidja. Paulat Christine. Zerouki Jamel.

MARIAGES

Caminade Alain, 5, allée des Jon-

PHOTOS — MARIAGES
S. WIN
36, rue de la Source
BOI 51-21

quilles, Nanterre et Delacroix Arlette, 5, allée des Jonquilles, Nanterre. Gui-

chard François, 20, rue Massenet, Valence (Drôme) et Sousa Xavier Maria, 2, allée Edward-Jenner, Nanterre. Delprat Jean-Claude, 159, avenue F.-Arago, Nanterre et Groult Geneviève, 91, bd National, La Garenne-Colombes, Valli Daniel, 4, impasse Gisèle, Houilles (Yvelines) et Roth Chantal, 67, bd de la Seine, Nanterre.

DECES

Roos Jacqueline, épouse Dubuisson, 47 ans, 119, rue Philippe-Triair. Amar Chergui, 43 ans, 21, rue de Metz. Laurent Lucienne, épouse Thomas, 56 ans, 17, allée des Tulipes. Dubois André, 69 ans, 325, rue de Courbevoie. Duthel Marie, 73 ans, 403, avenue de la République. Déjardin Joseph, 72 ans, 403, avenue de la République. Woskowicz Jean, 67 ans, 403, avenue de la République. Fournier Benoit, 82 ans, 14, rue du Tira.

MARBRIER - FABRICANT
TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE
FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE
Lucien BERLY
Ancienne Maison Ed. BERLY, créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27
QUALITÉ GARANTIE CREDIT GRATUIT
PRIX DE GROS
Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

DU 9 AU 18 NOVEMBRE Salon du bricolage

RESTEZ FIDÈLES A VOTRE COMMUNE

La quincaillerie de la Gare

E^{ts} CHERCHEMONT et C^{ie} 80, rue Maurice-Thorez
NANTERRE - 204-11-61

VOUS OFFRE
VOTRE ADHESION GRATUITE
AU CLUB DES BRICOLEURS
DE NANTERRE

PROFITEZ-EN

ON A PARLE DE NANTERRE AU CONSEIL GENERAL

Ainsi que nous l'avions indiqué, le Conseil général des Hauts-de-Seine au cours de sa session qui vient de se terminer a examiné plusieurs problèmes intéressant Nanterre.

A la suite de la réforme qui a supprimé l'ancien Conseil général de la Seine et créé plusieurs nouveaux départements dans la région parisienne, il fallait procéder à la « dévolution des biens » de l'ex-Seine et savoir à qui ils seraient attribués. C'est ainsi que le Préfet de Paris revendiquait l'hôpital de Nanterre plus connu sous le nom de « Maison départementale ».

On sait que ce qui intéresse le Préfet de Paris, ce n'est pas l'hôpital lui-même, mais le dépôt de mendicité qui y existe, dépôt où sont envoyés en permanence les « clochards » de Paris.

On sait aussi les problèmes que pose cette promiscuité non seulement à l'intérieur de la M.D.N. mais aussi dans les quartiers environnants.

Les arguments développés par nos camarades ont amené le Conseil général des Hauts-de-Seine à suivre leurs propositions et à demander que l'hôpital soit classé « bien de notre département ».

On peut s'en réjouir mais le problème n'en est pas réglé pour autant.

En effet, compte tenu des avis différents des deux départements (Hauts-de-Seine et Paris) c'est, la loi le prévoyant, le Conseil d'Etat qui devra trancher en dernier.

De plus, si la M.D.N. était effectivement confiée aux Hauts-de-Seine, resterait à régler, entre ce dernier et Paris, le transfert en d'autres lieux du fameux dépôt de mendicité...

Dans un autre ordre d'idée, le Préfet de Paris revendiquait pour la capitale les foyers et centres de transit où sont hébergés à Nanterre des travailleurs algériens et leurs familles.

Là encore nos camarades, suivis par l'Assemblée départementale, ont estimé que ces biens devaient revenir aux Hauts-de-Seine.

Pourquoi ? Parce que l'objectif n'est pas de conserver ces centres indéfiniment mais de les faire disparaître aussi rapidement que possible, en même temps que les bidonvilles.

L'argument du Préfet de Paris était en effet que n'ayant pas de tels installations dans la capitale, il ne pouvait régler le problème de certains îlots insalubres de Paris...

Là encore, si un accord n'intervient pas d'ici la fin de l'année entre les deux Assemblées, le Conseil d'Etat devra trancher.

Enfin, toujours en ce qui concerne Nanterre, il semble (là l'accord est en principe réalisé) que les immeubles de transit de la rue de Sartrouville (257 logements) deviendront propriété du département des Hauts-de-Seine.

Permanence

A la demande d'habitants du quartier du Petit-Nanterre désirant qu'une permanence des élus aie lieu périodiquement, Mmes Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général et conseiller municipal, Eliane JOVER, maire - adjointe se tiendront à leur disposition le : SAMEDI 9 NOVEMBRE 1968, de 14 h. à 15 h., FOYER DES VIEUX TRAVAILLEURS, 20, RUE DES PAQUERETTES.

Des problèmes dont on n'a pas fini de parler

Il est à peu près certain qu'à Nanterre, jamais ou presque, ne se tiendra une séance du Conseil Municipal sans que l'on y aborde des problèmes de constructions scolaires.

C'est ainsi que le 23 OCTOBRE, on a parlé de rien de moins que 5 programmes.

La construction du groupe Henri-Wallon (quartier Voltaire) qui devrait être terminé dans environ deux ans et pour laquelle des premiers crédits ont été votés.

On sait que ce groupe (ce sera le 16^e) desservira notamment les 600 logements H.L.M. du « Chemin de l'Ile » déjà en chantier.

x x x

On y a reparlé aussi des « maternelles » et restaurants du groupe Langevin.

Là le Conseil a dû dégager 1 million 715 000 de nos francs actuels.

x x x

17^e du nom : le groupe scolaire Malleret - Joinville, celui

qui desservira les quelques 800 logements de la Garde Républicaine transférés de Courbevoie à Nanterre, entre la ligne Paris - St-Germain et l'avenue de la République.

Le projet d'école, mis au point par la ville devra être réalisé vraisemblablement dans les 4 ans à venir.

x x x

Deux autres décisions également, de classes dites provisoires celles-là dont nous avons parlé ici.

Cinq seront installées au groupe scolaire Voltaire - huit autres au groupe scolaire République.

Deux secteurs où les problèmes d'effectifs sont particulièrement préoccupants du fait surtout de la présence d'importants bidonvilles.

Mais ce ne sont pas encore là, et de loin, les seuls problèmes que la ville aura à régler dans le domaine des constructions scolaires. On parle de 10 à 12 autres établissements encore...

AU DEPOT TOTAL : Tentative d'implanter un syndicat gaulliste

LES élections du Comité d'Établissements du dépôt Total, complexe Nanterre-Colombes, rue d'Estienne-d'Orves à Colombes, se sont récemment déroulées. La C.G.T. a rallié la confiance de la majorité des travailleurs en obtenant plus de 58 % des voix des ouvriers et des employés. Cependant la C.G.T. et la C.G.C., représentée dans le deuxième collège, ont déposé une plainte en justice afin de faire annuler ces élections, celles-ci ayant permis une manœuvre gaulliste pour implanter une section d'un syndicat fantôme, une certaine Confédération Française du Travail (C.F.T.). Ce syndicat n'ayant aucune espèce de représentativité (les promoteurs le reconnaissent eux-mêmes, comme on le verra tout à l'heure), ces élections ne sauraient, en l'occurrence, avoir de valeur. C'est ce que la C.G.T. et la C.G.C., représentées par M^e Guillemot, ont expliqué mercredi 23 octobre au juge du Tribunal d'Instance, salle de la justice de paix à Colombes. Le jugement a été rendu le 30 octobre. (1).

ECHEC DE LA TENTATIVE GAULLISTE

La grande grève du printemps et les importants succès revendicatifs qu'elle a imposés au patronat n'ont pas fini de hanter le sommeil des gaullistes. Aussi, assiste-t-on aux efforts conjugués du patronat et du gouvernement pour tenter de reprendre ce qu'ils ont donné par la force. C'est dans cette optique qu'à diverses reprises, le journal officiel des gaullistes, « la Nation », a assigné aux militants de l'U.D.R. la mission de constituer une nouvelle centrale syndicale qui manifesterait au chef de l'Etat la même soumission que le parti gaulliste. Depuis on a fait éloge et publicité de la C.F.T., laquelle, malgré cela, inspire l'aversion de la grande masse des travailleurs. Si bien que M. de Montalais, gaulliste notoire et éditorialiste de « la Nation », reconnaissait implicitement, dans un récent éditorial du quotidien gaulliste, l'échec de la tentative d'implanter le « syndicat-maison » en France. Sur ce, il recommandait d'adhérer à la « C.F.T.C. » maintenue qui jouit de la représentativité nationale (et) devrait pouvoir accueillir tous les antimarxistes dans notre civilisation judéo-chrétienne.

— Voilà qui éclaire singulièrement la nature des rapports qui lient cette organisation au pouvoir personnel. Mais là n'est point notre propos. M. de Montalais n'est pas le seul à douter de la représentativité de la C.

F.T. (où Simca — dont on connaît les méthodes fascistes — fournissait le gros de l'assistance) ; M. Constantin Simaki, secrétaire général de la C.F.T., et ses amis étaient bien en peine, au cours d'un récent rassemblement dit « assises nationales », de trouver les moyens de faire croire à leur représentativité.

UN SYNDICAT SANS ACTIVITE PUBLIQUE

Les critères qui permettent de définir la représentativité d'un syndicat sont ses effectifs, son

Voici quelques-uns des principaux avantages obtenus par les travailleurs du complexe Total-Colombes-Nanterre sous la conduite de la C.G.T., à la suite du mouvement de mai-juin :

— Augmentation de 10 % des salaires avec un minimum de -0.000 A.F. par mois.

— Diminution d'horaire de 1 h 30 d'ici au 1^{er} juillet 1969.

— Salaire minimum mensuel de 90.000 A.F.

— Libertés syndicales (collectes, timbres, vente « V.O. », affichage, etc...).

— Relèvement du minimum hiérarchique qui, dans certains cas, permet aux travailleurs les plus désavantagés d'avoir une augmentation annuelle de salaire de l'ordre de 20 %.

indépendance, ses cotisations et surtout son expérience et son ancienneté. Chez Total-Colombes-Nanterre, la C.F.T. peut-elle prétendre remplir ces conditions ? Les gaullistes ont déposé les statuts de ce « syndicat » fin juin dernier après avoir tenu une assemblée dite « générale » mais qui, en fait, s'est tenue dans un endroit et à un jour inconnus de tous, aucune affiche ou tract n'avait annoncé la tenue de cette réunion. Ils se font forts également d'un certain nombre d'adhésions.

— Comment procède-t-on s'interrogent quelques-uns ? Ils sont en revanche bien plus modestes quand il s'agit de prouver l'ancienneté et l'expérience du syndicat. Ils rétorquent que leurs militants sont d'anciens membres de F.O. ou de la C.F.T.C. comme M. Massot, ancien C.F.T.C., ou M. Benacer, ancien F.O., par exemple. Cela ne constitue guère, loin s'en faut, une référence. Ce qui est prouvé, c'est que la C.F.T. n'avait aucune activité publique avant les élections. La direction, elle-même, ignorait son existence le 4 septembre dernier lors du protocole d'accord pour l'organisation des élections au comité d'établissement.

La C.F.T. chez Total-Colombes-Nanterre comme partout en France, est un syndicat mort-né qui se trouve, comme le constate pour le déplorer « la Nation », « en quelque sorte dans un cercle vicieux ».

De Gaulle et les gens de l'U.D.R. s'obstinent à caresser l'espoir de voir un jour le mouve-

ment syndical dominé par l'idéologie de collaboration de classe sur laquelle repose la conception gaulliste de la participation. Ils sont inéluctablement voués au sort de tous ceux qui ont voulu faire tourner en arrière la roue de l'histoire, à la longue elle leur passera dessus.

Non ! l'avenir n'appartient pas à l'association du capital et du travail, mais à la classe ouvrière qui finira par triompher du capitalisme. Il n'appartient donc pas à la division des travailleurs mais à leur unité d'action et à leur regroupement au sein d'une puissante centrale syndicale unique, indépendante démocratique de masse et de classe.

« GRENELLE ? CONNAIS PAS »

● Les gens de la C.F.T., qui, à l'instar de de Gaulle, estiment qu'il n'y a plus de luttes de classe (on s'en est aperçu au printemps!) jugent avec dédain les conquêtes ouvrières. Au cours de la discussion, devant le Tribunal de Colombes, le secrétaire national de la C.F.T. n'a-t-il pas déclaré : « Le constat de Grenelle ? Connais pas ! » ?

De même, parlant du protocole d'accord du 4 septembre, au directeur du dépôt, le secrétaire de la C.F.T. affirmait qu'il avait été « élaboré par des fantaisistes ».

(1) COMPTE RENDU DE JUGEMENT

La section syndicale C.G.T. du Complexe de Colombes-Nanterre, informe les travailleurs du jugement rendu le 30 octobre 1968 au Tribunal d'Instance de Colombes, celui-ci statuait sur le procès engagé par la C.G.T., la C.G.C., la C.G.T.-F.O. contre le syndicat C.F.T. qui avait à prouver sa représentativité.

Pour la C.G.C. et la C.G.T., Maître Guillemot était leur plaidier commun.

IL EN RESULTE QUE :

— 1^o) Les élections sont cassées.

— 2^o) La C.F.T. n'est pas reconnue comme représentative chez Total, Complexe de Colombes-Nanterre.

La section syndicale C.G.T.

ENCORE DU NOUVEAU CHEZ FINA

77, avenue Lénine à NANTERRE

Oui, pour la première fois dans la région, un service inédit de dépannage d'hiver est mis à la disposition des automobilistes, nous le devons à la Station Service Fina 77 avenue Lénine à Nanterre, toujours soucieuse de mieux servir sa clientèle, ce service fonctionnera tout l'hiver 1968-1969.

Comme chacun le sait, l'HIVER, avec le froid, le brouillard, l'humidité, est la cause de pannes immobilisant votre voiture justement au moment où vous en avez absolument besoin. C'est votre batterie à plat qui refuse de fonctionner.

Avec le service Fina, inutile de vous affoler, il vous suffira tout simplement de téléphoner à 204-04-91 et sur le champ, Fina se rendra auprès de votre voiture soit pour prendre en charge votre batterie défaillante, soit pour vous confier sur place, contre un dépôt de garantie et une petite redevance d'entretien un accumulateur de dépannage.

Soyez donc à l'abri de tous soucis, Fina 77 avenue Lénine à Nanterre est là toujours prêt à vous rendre service.

Communiqué

ACACIAS AUTO-ECOLE
66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

Bois au détail MONBOIS
10, rue Sadi-Carnot
NANTERRE
Tél. 204-11-00

★

Tous les panneaux et débits immédiatement à vos mesures

★

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h et le dimanche matin. Fermé le lundi
LIVRAISONS GRATUITES

MAZOUT AU VOLUCOMPTEUR LA CENTRALISATION DES COKERIES
TOUS COMBUSTIBLES
39, av. de la République
NANTERRE 204 14 29 et 38 15
ENTRETIEN
INSTALLATIONS
TRANSFORMATIONS
EXPLOITATION de CHAUFFAGE
RAPIDE - PROPRE - PRÉCIS
G. SEMBELLE & FILS

POUR ETRE BIEN CONSEILLE
Pour entretenir
Pour acheter une
Garage M. GESSET
40 bis, avenue Georges-Clemenceau Tél. 204-12-94
1, rue des Suisses — NANTERRE
Spécialiste "FORD" depuis 1962



LU POUR VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

THEATRE DE ANTON TCHEKOV

« Lorsque nous regardons vivre les personnages de Tchekov, nous assistons à une leçon de choses qui nous fait voir les catégories sociales, des problèmes historiques, et l'on se rend compte que ces pièces représentent un extraordinaire témoignage social et humain.

Sont ici rassemblées treize pièces dans une très belle présentation :

Platonov - Ivanov - L'oncle Vania - Les trois sœurs - La cerisaie - Le chant du cygne - L'ours - La demande en mariage - Le tragédien malgré lui - La noce - Le jubilé - Les méfaits du tabac ».

LE CHEMIN DES TOURMENTS de Alexis Tolstoï

« LE CHEMIN DES TOURMENTS » c'est le chemin de deux sœurs, c'est l'aperturage de deux couples, c'est le désarroi d'intellectuels, hommes et femmes, durant la Révolution russe. Le tourbillon de la Révolution a jeté bas la société où ils vivaient, les obligeant à chercher leur voie dans un monde nouveau, inconnu, insoupçonné ».

REUNION DES DELEGUES « AVON » ASSURANT LA DISTRIBUTION ET LE SERVICE A DOMICILE DES PRODUITS DE TOILETTE ET DE BEAUTE



Une fois de plus, les déléguées Avon de Nanterre se sont retrouvées au Pavillon d'Estrées, à St-Germain, pour une réunion animée par Mlle Muller, promotrice de vente de Nanterre, La Garenne et Bois-Colombes.

Cette équipe, pleine de dynamisme et d'entrain assista à une conférence très intéressante sur les produits Avon dont la gamme, très complète, est diffusée directement dans chaque famille.

Avon Cosmetics, qui est la première firme mondiale dans sa spécialité, dispose ainsi de plus de 300 articles, vendus avec une garantie totale, depuis les jolis savons « gadget » aux plus précieux parfums sans oublier shampoings, dentifrices, crème à raser, etc...

Que vous désiriez, Madame, Mademoiselle, soit prendre connaissance de cette gamme prestigieuse, soit améliorer votre budget en consacrant quelques heures par jour à cette activité très féminine en vous joignant à ce sympathique groupe de déléguées, contactez : Mlle MULLER, 11, rue Maurice-Vannier, 78-LE VESINET. Tél. 964-36-34.

Chaussures MONTOSSE

29, rue Henri-Barbusse — NANTERRE
LE SPECIALISTE DE LA CHAUSSURE D'ENFANT

FAITS DIVERS

VOITURE RETROUVEE

Une voiture volée la semaine dernière au parking des H.L.M. de la rue Greuze a été retrouvée par son propriétaire.

Les voleurs l'avaient abandonnée rue Pasteur, à Nanterre, le moteur devenu hors d'usage.

Il serait souhaitable que des mesures efficaces soient prises afin que les automobilistes ne soient pas hantés, chaque matin, par la perspective de ne pas retrouver leur véhicule...

—0—

DEBUTS D'INCENDIE

Le 27 octobre, 12 heures, les pompiers sont intervenus dans un logement du 5 de la rue Jacques-Decour, à la cité Lorilleux pour un début d'incendie provoqué semble-t-il par l'imprudence d'un enfant. Dégâts peu importants.

—0—

Le 3 novembre dernier, c'est dans un dépôt des Usines Citroën, rue Hennape, qu'un début d'incendie s'est déclaré dans une cuve de résidus d'aluminium. Celui-ci est dû vraisemblablement à un court-circuit. Trois casernes de pompiers sont intervenues et ont maîtrisé le sinistre en quelques minutes. Dégâts peu importants.

POUR LA DEFENSE DU PERSONNEL DES THEATRES POPULAIRES

L'Assemblée générale des délégués du Personnel des Théâtres populaires (centres dramatiques, maisons de la culture, troupes permanentes) s'est réunie les samedi 26 et dimanche 27 octobre à Paris.

Rappelons que ces délégués du personnel se sont réunis — pour la première fois dans l'histoire de la décentralisation — au mois de juin dernier. Ils devaient par la suite rencontrer leurs directeurs qui, de leur côté, s'étaient constitués en « Comité » à Villeurbanne. Ces délégués poursuivent depuis leurs travaux dans le cadre du S.N.E.T.A.S. (Syndicat National des Employés Techniques et Administratifs du Spectacle, affilié à la Fédération du Spectacle (C.G.T.).

Deux questions étaient inscrites à l'ordre du jour :

— la protection des employés des Théâtres Populaires (élaboration d'une convention collective) ;

— la formation professionnelle ; son incidence sur l'action culturelle.

Mais les séances de travail ont été dominées par le problème du licenciement du personnel du Théâtre - Maison de la Culture de Caen, dont la fermeture est fixée au 31 décembre.

Les délégués des Théâtres Populaires ont décidé d'organiser à partir du 15 novembre dans leurs divers établissements, pour exposer au public la gravité de la situation caennaise, une campagne d'explication (affiches, tracts, prises de parole) ; car, en dernière analyse, c'est le public et le personnel qui font les frais des aléas de la politique culturelle actuelle.

Une demande d'audience va être adressée à M. Raison, directeur des Théâtres et des Maisons de la Culture, pour lui soumettre le problème du personnel licencié, personnel difficilement reclassable : sa qualification professionnelle étant liée à l'existence d'une équipe attachée à un foyer de création et d'action culturelle. (Communiqué.)

— Une délégation du personnel du Théâtre des Amandiers participait aux travaux de cette assemblée générale.

PHOTO - REPORTAGES

Georges MILLET

13, rue de l'Arrivée
92 - La Garenne-Colombes
Téléph. 782-76.50

★ VACANCES D'HIVER ★ et tous voyages à CREDIT

BILLETS POUR TOUS PAYS

Consultez votre Agence de Voyage

AVS 6 bis, rue Saint-Denis
NANTERRE — 204-39-20



théâtre des amandiers

direction : pierre debauche

CINEMA D'ART ET D'ESSAI

" LE CAMERAMAN " (Un très grand film comique de BUSTER KEATON)

« Pour conquérir sa belle, qui est secrétaire d'une grosse firme cinématographique, un modeste photographe ambulant d'actualités. Petit homme débordant d'énergie et d'ingéniosité, il surmontera tous les obstacles malgré les coups bas de son rival ».

mais extraordinairement agile, il accomplit avec le plus grand naturel des gestes d'une précision inouïe.

Fragile, « l'homme de caoutchouc », (comme on l'avait surnommé très vite aux Etats-Unis) ignorant tous les dangers, affronte la société la plus dure qui soit... et il gagne.

Qu'il soit aux prises avec un énorme paquebot (« La croisière du Navigateur »), une locomotive (« Le mécano de la



■ Dans un océan de papier, l'imperturbable Buster Keaton.

BUSTER KEATON est un des plus grands acteurs et metteurs en scène comiques de l'histoire du cinéma. Il est placé par la plupart des critiques au même niveau que Charlie Chaplin (plus haut même par certains). Comme Charlot, il incarne toujours le même héros. Aussi comique que lui, mais très différent : Non pas roublard, mais tenace. Impassible de visage,

général », une horde de vieilles filles en furie, ou une bataille de rues dans un quartier oriental « LE CAMERAMAN », défiant les lois de l'équilibre, il parvient à imposer son personnage, dans des gags poussés à la perfection.

— MARDI 12 NOVEMBRE, AU CINEMA DE LA BOULE, A 20 h. 30 PRECISES.

A PROPOS DE LA PIECE :

« JE ME SOUVIENS DE DEUX LUNDIS »

« L'un des principaux buts du Théâtre des Amandiers est de lier la pièce de théâtre aux conditions de vie des travailleurs. A leurs revendications, à leurs conditions de vie. Et également de faire participer le spectateur pour qu'il devienne critique, non pas critique d'art, mais un critique et par la même qu'il prenne conscience de ses possibilités et de ses responsabilités vis à vis de notre société.

Au travers de la pièce de théâtre « JE ME SOUVIENS DE DEUX LUNDIS » d'Arthur

Miller, on peut affirmer que cet objectif a été parfaitement atteint.

L'action se déroule aux alentours de 1936 et elle se situe dans un atelier, comme il en existe pas mal dans notre France. Dans cet atelier sordide, se retrouvent 12 personnes, très différentes les unes des autres. Le temps passe sans que personne s'en aperçoive. Pourtant on a l'impression qu'un événement va tout transformer dans la vie quotidienne de chaque personnage. Mais non, la routine reprend les événements passent, le monde bouge et l'homme reste seul.

Ce n'est pas de la résignation. C'est simplement que chacun s'occupe de lui sans penser que son camarade de travail est à la même enseigne, qu'il a à peu près les mêmes problèmes. Pourtant l'auteur laisse entrevoir que les choses peuvent changer. Mais pour cela il faut que l'ouvrier ne reste plus seul, il faut qu'il se regroupe. La lutte est le devoir de chacun mais c'est aussi le devoir d'une collectivité unie. Lutter contre quoi, contre qui, lutter contre l'envahissement de l'être par tout ce qui l'entoure. Lutter contre le patronat, lutter contre ceux qui détiennent le monopole d'une société dans laquelle nous ne faisons qu'un mouvement « celui du producteur à celui du consommateur ».

Cette pièce qui se déroule aux environs des années 1936 n'est-elle pas d'actualité. Elle rappelle une phrase de Marx : « prolétaires de tous les pays unissez-vous ».

Au cours de la discussion qui a suivi ce spectacle, on sentait que les spectateurs avaient pris conscience de ce problème ».

Lettre d'un lecteur :
M. - D. R.



10 & 14 Avenue Labine - 92 - NANTERRE tel. 204.38.91
près de la place de la Boule, route de Chatou

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

- Le chalet mobile
 - Caravanes de tourisme et d'habitation
- VENTE — ACHAT — REPRISE
NEUF — OCCASION

WILLERBY

LONG
CREDIT

OUVERT TOUS LES JOURS MEME LE DIMANCHE

Dans notre article de la semaine dernière, nous vous avons précisé la conception de notre école de sports. Nous avons omis de vous préciser que celle-ci fonctionne en collaboration avec le Centre de Loisirs du Patronage Laïque Municipal.

C'est ainsi que les enfants qui ne veulent participer seulement qu'à l'activité sportive se font inscrire à l'Etoile Sportive. Par contre, ceux qui veulent dans le cadre de la journée du jeudi participer à l'ensemble des activités culturelles et sportives doivent s'inscrire au bureau du Patronage, à la Mairie. Les enfants, filles et garçons, se rendent aux activités sportives sous la responsabilité des moniteurs.

AUJOURD'HUI, NOUS ALLONS VOUS PARLER DU FOOTBALL

C'est ainsi que les enfants ayant

POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE OUVERTE A TOUS, L'ETOILE SPORTIVE ORGANISE UNE ECOLE DE SPORT MULTI-FORMES

Jeudi, de 14 h à 16 h, stade municipal.

Basket : vendredi, samedi, de 17 h à 19 h, gymnase des Provinces Françaises.

Athlétisme : jeudi, de 14 h à 16 h, stade municipal (filles et garçons de 8 à 11 ans). Jeudi, de 16 h à 18 h, stade municipal (filles et garçons de 12 à 15 ans).

Football : jeudi, de 14 h à 16 h, stade municipal (garçons de 8 à 11 ans). Jeudi, de 16 h à 18 h, stade municipal (garçons de 12 à 15 ans).

Conditions d'inscriptions : ins-



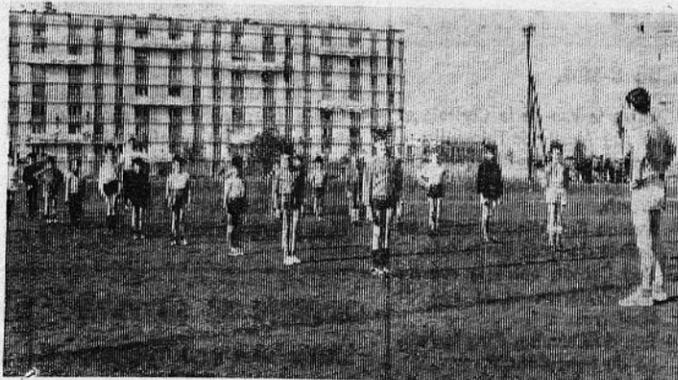
cription : 7,50 F, correspondant à la licence assurance ; 5 F de cotisation mensuelle ; prêt d'un équipement (maillot et short) contre caution de 15 F qui seront remboursés lorsque

l'enfant rapportera son équipement.

Inscriptions : 3, rue Volant, Nanterre, tous les mardi, mercredi, vendredi, de 14 h à 19 h ; le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

LES DIFFERENTES ETAPES DE LA GYMNASTIQUE :

« DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS »



choisi le football comme sport principal se rendent au stade de 14 h à 16 h, pour ceux de 8 à 11 ans et de 16 h à 18 h, pour ceux de 12 à 15 ans. Les cours sont assurés par M. Gérard Guégan, entraîneur diplômé. Les séances se déroulent dans les conditions suivantes :

Les premières 20 minutes sont consacrées à l'éducation physique, l'échauffement, ensuite 60 minutes en école de football, puis 20 minutes soit en handball ou en athlétisme. Ce qui permet aux enfants ayant choisi le football à partir d'une motivation superficielle de pouvoir changer de discipline sans la moindre difficulté et aussi se rendre compte par eux-mêmes dans quel sport ils ont le plus d'aptitude.

Les enfants sont groupés par équipes de 8 et forment 1 groupe par 3 équipes. Ces équipes se rencontreront entre elles chaque mois, un classement sera déterminé et des récompenses remises en fin de saison sportive. Le principe des rencontres sera le suivant : 2 équipes se rencontreront, la troisième équipe assure le déroulement du match, à savoir arbitrage sous le contrôle de l'entraîneur, arbitrage de touche, marquage, etc... Le classement interviendra à la suite des compétitions sur le sport principal et sur le sport annexe.

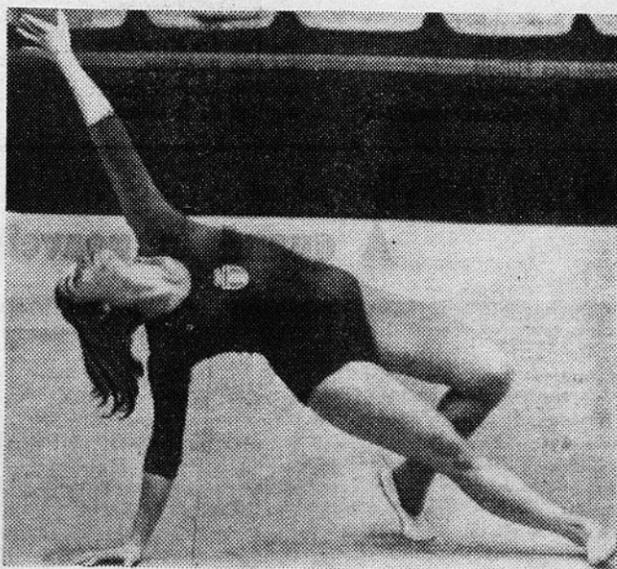
D'autre part, chaque trimestre, auront lieu des rencontres sportives avec des écoles de sport d'autres communes.

Egalement seront organisées des projections de films documentaires et projections de diapositives.

La semaine prochaine : l'athlétisme.

DEROULEMENT DES ACTIVITES DE L'ECOLE DE SPORT

Hand-ball : lundi, mercredi, de 17 h à 19 h, gymnase des Provinces Françaises. Mardi, mercredi, de 17 h 30 à 19 h 30, gymnase La Fontaine.



Un bref retour en arrière nous permettra de situer les différentes étapes de cette actuelle discipline de compétition : la gymnastique sportive, qu'il ne faut pas confondre, avec la culture physique.

La gymnastique, devenue sport individuel après une longue évolution, comporte, en effet, plusieurs disciplines bien définies : ce sont les exercices aux agrès fixes ou mobiles et l'acrobatie au sol.

Distinguons quatre grandes périodes dans l'histoire de la gymnastique.

Tout d'abord, une longue suite de siècles qui s'écoulent des temps les plus reculés. En Egypte, en Inde, en Chine et partout dans le monde antique, on reconnaissait les bienfaits de l'éducation physique, mais ce sont les Grecs qui ont donné son nom à la discipline corporelle qui nous oc-

cupe : l'adjectif gymnos, nu, désignait les exercices pratiqués à corps nu.

En France, Rabelais, Montaigne, plus Rousseau prônèrent les bienfaits des exercices corporels. Cependant, c'est l'acrobatie, toujours pratiquée, des équilibristes, des bateleurs, des saltimbanques, exécutant ces tours de force et d'adresse que l'on applaudissait au cirque ou à la foire, qui est directement à l'origine des exercices contemporains aux agrès et au sol.

Elle les a marqués d'une empreinte profonde et cette influence fut à la fois heureuse et néfaste, selon les époques et les méthodes préconisées.

De 1800 à 1875, nous entrons dans la période la plus intéressante, parce qu'elle correspond à la naissance des différentes écoles et à l'expansion rapide de la gymnastique proprement dite, considérée comme une méthode d'éducation physique collective donnée à l'aide de commandements. Citons :

- l'école allemande, avec le Prussien Lahn (1778-1852), surnommé le « père de la gymnastique » ;
- l'école suisse, avec Clias ;
- l'école française, avec le colonel espagnol Amoros (1769-1848) établi à Paris en 1814, où il créa un institut qui fut la première ébauche de Joinville ;
- l'école suédoise, avec le docteur Ling (1776-1839), maître d'escrime et poète, fondateur de la gymnastique rationnelle (dont l'influence fut combattue plus tard par la méthode naturelle du Français Georges Hébert) ;
- les Sokols, société nationale tchécoslovaque d'éducation de la jeunesse par la culture physique, fondée en 1862 par Tyrš et Fügner.

La troisième période, qui va de 1875 à 1932, correspond à l'épanouissement des différentes écoles et à leur implantation dans les pays d'Europe occidentale et centrale.

En France, la plus ancienne des fédérations, l'Union des Sociétés de Gymnastique Française, préfigura la Fédération Française de Gymnastique (F.F.G.) qui a regroupé, en 1942, les fédérations masculine et féminine.

N'oublions pas une grande fédération, qui groupe un nombre important d'adhérents, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T.).

En 1881 fut créée la Fédération Internationale de Gymnastique.

La gymnastique figure au programme des premiers Jeux Olympiques rénovés en 1896, à Athènes.

Dernière période, enfin, de 1932 à nos jours. Les règlements continuent à évoluer, aussi bien que les exercices gymniques eux-mêmes. On considère de plus en plus le sport comme un phénomène social, ce qui tend à modifier le point de vue des responsables de la gymnastique. En effet, assimilée, nous l'avons vu, dans ses premières phases à une méthode d'éducation physique souvent liée à la préparation militaire, la gymnastique s'éloigne désormais de ses origines pour devenir une véritable activité sportive autonome.

L'incessante évolution de la gymnastique sportive actuelle s'explique par plusieurs facteurs et notamment par la modification des engins utilisés, l'aménagement progressif des règlements techniques d'exécution et de jugement, l'influence d'ordre général exercée par certaines nations arrivées au pinacle, et aussi l'influence d'ordre particulier exercée par des champions au travail individuel créateur.

La semaine prochaine : LES EPREUVES.

N'oubliez pas **SAMEDI 30 NOVEMBRE, à 20 h 30 : GRAND GALA INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE, A NANTERRE** (Palais des Sports, avenue J.-Curie). Sous le patronage de la Municipalité et de l'Office Municipal des Sports, avec la participation des équipes masculines ou féminines : d'U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie, R.D.A., Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Suisse, France (F.S.G.T.).

Prix des places : adultes : 8 F ; enfants de moins de 15 ans : 4 F.

Location avant le 28 novembre : 6 F. Agence A.V.S., rue de Saint-Denis (204-39-20) ; Palais des Sports de Nanterre (204-52-83) ; Comité F.S.G.T., 3, rue Volant, à Nanterre (204-02-84).

E.S.N. - FOOTBALL

RÉSULTATS DES MATCHES DU 3 NOVEMBRE

En éliminatoire de la Coupe nationale F.S.G.T. : **ES Nanterre bat AS Sartrouville, 4-2** (les buts furent marqués pour l'Etoile par Yvon Serge (2), René Valérie (1) et Christian Demercastel (1)).

En match amical, les jeunes rencontraient l'AS Sartrouville.

Voici les résultats :

Minimes : **ES Nanterre bat AS Sartrouville 2-1.**

Cadets : **ES Nanterre et AS Sartrouville 1-1.**

Juniors : **ES Nanterre bat AS Sartrouville 1-0.**

Rendez-vous dimanche 10 novembre au stade Gabriel-Péri; début des matches à 13 h 15 (horaires d'hiver) :

ES Nanterre (1) - RSC Champigny (1).

ES Nanterre (E) - RSC Champigny (E).

ES Nanterre (M) - CSM Gennevilliers (M).

ES Nanterre (C) - CSM Gennevilliers (C).

ES Nanterre (J) - CSM Gennevilliers (J).

ASSOCIATION DES JEUNESSES SPORTIVES DE NANTERRE

Dimanche dernier 3 novembre, 5 de nos six équipes évoluant en championnat interdépartemental étaient au repos en raison des fêtes.

Toutefois les benjamins 1, invités par Sartrouville à jouer en lever de rideau de la Coupe Delaune, ont fourni un bon match, s'inclinant par 4-3, après une partie très équilibrée. Buts de Tonnelier, Boumaref et Briault.

Profitons de ce dimanche sans match pour rappeler que, cette saison encore, l'A.J.S. forme huit équipes (en réalité sept sont déjà constituées) de benjamins et minimes 1^{re} année, afin de les faire jouer tous les dimanches matin en championnat local, cette compétition accueillant en principe des joueurs débutants et permettant, après une sorte de « dégrossissage », de découvrir chaque année une bonne douzaine de bons ou très bons joueurs qui passeront plus tard en championnat interclubs. Nous dégageons ainsi une élite sur la base d'une pratique accessible sinon à tous les candidats, du moins au plus grand nombre qu'il nous est possible d'accueillir.

Il n'est pas douteux que l'organisation de ce championnat « du matin » est un gros travail en raison des problèmes de terrains, d'encadrement et bien sûr du nombre d'équipes.

Toutefois, les dirigeants de l'A.J.S. plus spécialement chargés de ce championnat sont récompensés, au moins en partie, de leurs efforts, par l'abondance chaque année des demandes d'inscriptions et aussi par la découverte, éminemment profitable au club, au cours ou en fin de saison, d'éléments de valeur qui formeront plus tard l'ossature de nos équipes jouant en première division.

Dès que nous en aurons la possibilité nous vous parlerons, dans un autre article, de nos problèmes d'entraînement et de nos réalisations dans ce domaine.

Bientôt : LES CADEAUX !

Pour les grands : **VELOSOLEX** S. 3800

Pour les petits : **BICYCLETTE LANDAU DE POUPEE AUTO A PEDALES**

CYCLES M. PETIT

87, rue Maurice-Thorez, Nanterre — Tél. 204-00-50

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS

Sports d'Hiver - Classes de Neige

5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12

Même maison **Coquillière-sports-camping** 39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09

TENTES ANDRÉ JAMET

Le chauffage cet hiver

Un appareil de chauffage usagé ou âgé coûte cher

ROLLAND FRERES

8, rue Castel-Marly NANTERRE - 204-10-77

vous fourniront le chauffage le mieux adapté à vos besoins à des prix compétitifs

Dépositaire des grandes marques **DE DITRICH ARTHUR MARTIN PIED-SELLE, etc.**

Travaux dans nos rues

Actuellement, on peut voir, ici et là, de nombreux travaux effectués dans les rues de Suresnes.

Les uns concernent des réparations ou des améliorations apportées au réseau EDF ou GDF.

Les autres sont destinés à améliorer la viabilité de certaines rues, à construire ou plus simplement à refaire les trottoirs.

D'autres enfin, plus importants, doivent permettre, soit d'améliorer l'éclairage public, soit de remodeler certaines voies, de créer, de modifier ou d'améliorer des espaces publics.

Nos lecteurs nous posent plus fréquemment des questions à ce propos.

Afin de satisfaire leur légitime curiosité, nous avons questionné les services techniques de la commune.

Les aimables réponses qui nous ont été apportées nous permettent de renseigner au mieux nos lecteurs. Nous ouvrons donc une rubrique à ce propos, divisée en quatre chapitres, eux-mêmes répartis sur cinq numéros :

— Premier chapitre : travaux exécutés au cours de l'année 1968 (sur deux numéros).

— Deuxième chapitre : travaux en cours.

— Troisième chapitre : travaux sur voies publiques à réaliser dans le courant des mois à venir.

— Quatrième chapitre : première tranche de travaux projetés dont la réalisation doit être effectuée dans le courant de l'année 1969.

Voici donc, aujourd'hui, la première partie du premier chapitre.

TRAVAUX EXECUTES AU COURS DE L'ANNEE 1968

Sur voies publiques

I. — Travaux de viabilité.

— Elargissement de la rue Gustave-Flourens.

— Elargissement de la rue Ledru-Rollin, entre la rue Gustave-Flourens et la place Henri-IV.

— Mise en viabilité de la rue des Raguidelles, entre le chemin des Hoquettes et la rue du Docteur-Emile-Roux.

— Elargissement de la rue Merlin-de-Thionville, entre le n° 20 et la rue Richemond-Desbassayns.

— Réfection totale des bordures de trottoir et des caniveaux, avec reprofilage des chaussées :

— Rue Fernand-Forest.

— Rue du Docteur-Emile-Roux.

— Chemin des Roses, entre l'avenue de la Criolla et la rue du Docteur-Emile-Roux.

— Sente des Sorbiers.

— Allée des Cytises.

— Allée des Tilleuls.

— Allée des Platanes.

— Construction de trottoirs :

— Rue Guillemette-Faussart.

— Rue Maurice-Payret-Dortail.



Nouvel éclairage place du 8-Mai.

— Rue Claude-Burgod.

— Rue de Sèvres.

— Rue Fernand-Forest.

— Rue des Bas-Rogers, entre la rue des Chênes et la rue Voltaire.

— Rue des Cottages, entre la Route des Fusillés de la Résistance 1940-1944 et l'entrée du groupe scolaire des Cottages.

— Rue Jean-Macé, au devant de l'école maternelle.

— Rue du Docteur-Emile-Roux.

— Place de la Paix.

— Sente des Sorbiers.

— Allée des Cytises.

— Allée des Tilleuls.

— Réfection de trottoirs :

— Rue Richemond-Desbassayns,

entre la rue de la Cerisaie et la rue Merlin-de-Thionville.

— Avenue Franklin-Roosevelt, entre la rue Carnot et la rue Worth.

— Avenue Franklin-Roosevelt, au devant du lycée Emile-Zola.

— Rue Carnot, entre la rue de Mont-Valérien et la rue de Nanterre.

— Rue du Calvaire, dans la rampe du Pont S.N.C.F.

— Avenue Jean-Jaurès, entre la place de la Croix-du-Roi et la place Jean-Jaurès.

— Rue Voltaire.

— Rue des Maréchaux.

— Rue Paul-Bert.

— Rue Jacques-Decour.

— Rue de la Liberté.



Réfection des trottoirs. Ici à l'angle des rues Jules-Ferry et Richemond-Deybassayns.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Isabelle Masset, 38, rue Gambetta, Rachid Laroubi, 23, avenue Jean-Jaurès ; Frédérique Boyer, 87, boulevard Henri-Sellier ; Claude Barritaud, 50, rue de la Procession ; Giovanni Caputo, 19, rue du Mt-Valérien ; Marie-Christine Privet, 5, avenue Abbé-St-Pierre.

MARIAGES :

Nils Olsson et Aline Simons, 152 boulevard Henri-Sellier ; Jean-Claude Gaffori et Janine Lainé, tous deux 8, rue des Couvaloux ; Yan Le Contellec et Chantal Fourtet tous deux

1, avenue Jean-Jaurès ; Bernard Poitrenaud 26, avenue de Fouilleuse et Evelyne Davoust ; Claude Jacques 23, rue Benoît Malon, et Françoise Lagier, 23, rue Kellog ; Marcel Lamboley et Marie-France Augé, tous deux 86, boulevard De-Lattre-de-Tassigny ; Yves Le Guennec et Nadine Blondeaux, tous deux cité Tuilerie.

DECES :

Conrad Gasperini, né en 1897, boulevard De-Lattre-de-Tassigny ; Marine Fruchart, veuve Canesse née en 1891, rue de Locarno ; Marthe Beaumord, épouse Bardolle, née en 1917, rue Chevreul.

Résultat du tirage des bons de soutien de la cellule Gabriel-Péri

4.662 Un filet garni.
4.469 Un appareil photo.
4.490 Un jeu de construction.
4.503 Un jeu de 421.
4.416 Une boîte de cigares.
4.613 Une boîte de cigares.
5.260 Une boîte de cigares.
4.509 Un jeu de cartes.
4.464 Un jeu de cartes.
4.481 Un jeu de mille bornes.
4.474 Une trousse de toilette.
4.881 Un livre de poche.
4.501 Un livre d'enfant.

Les lots sont à retirer chez Mme Lacombe, cité Carnot, escalier 15, logement 130.

Les Communistes de la cellule G.-Péri remercient très sincèrement les nombreux sympathisants qui ont acheté des bons de soutien et qui par ce geste ont apporté leur soutien financier et montré leur attachement à notre Parti Com-

muniste qui lutte et luttera sans cesse pour la défense et la victoire de la classe ouvrière et du peuple.

GARDERIES MATERNELLES

La municipalité vient de décider après avoir reçu l'accord des directrices des écoles maternelles, de fournir chaque jour un goûter aux enfants qui fréquentent les garderies.

Ce système qui avait été en vigueur pendant les vacances scolaires sera donc rapidement concrétisé.

Pour une somme modique, les mamans n'auront donc plus ainsi à s'inquiéter de fournir de goûter à leurs enfants.

PLATEAU NORD

A quand la nouvelle poste ?



Avec la construction de plusieurs centaines d'habitations au Plateau-Nord, le bureau de poste annexe de la rue de la Liberté est devenu rapidement trop exigu et mal adapté.

La population en fait les frais, de même que le personnel de ce bureau, contraint de faire face à un travail plus lourd sans les moyens matériels nécessaires.

C'est pourquoi la Municipalité avait prévu depuis longtemps un nouveau bureau de poste plus vaste, accolé à l'I.L.N., rues des Chênes et Capitaine-Ferber.

Le gros œuvre est maintenant terminé, mais l'aménagement ne suit pas. La faute en incombe à l'Administration des PTT, qui semble peu pressée, malgré les démarches municipales, de faire face à ses obligations.

Les habitants du Plateau-Nord sauront qui porte la responsabilité de ces retards.

Sur notre photo (à gauche) : les bâtiments de la nouvelle poste, contigus à l'ensemble I.L.N. de 28 logements actuellement en construction.

Chaussures MONTOSSE

29, rue Henri-Barbusse — NANTERRE

14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX

Le plus grand choix d'escarpins de la région
200 MODELES DIFFERENTS

A QUALITE EGALE
A PRIX EGAL
ACHETEZ CHEZ
NOS ANNONCEURS

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à la Mairie, bureaux de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, LEGAL

La direction de la S.N.E.C.M.A. Suresnes licencie une dactylo. — Motif : absence pour maladie

Personne n'a pu y croire dans l'usine, jamais la direction de la SNECMA n'avait licencié une personne pour un tel motif.

La nomination d'un nouveau directeur du centre de Suresnes explique peut-être cette mesure scandaleuse.

Quoiqu'il en soit, cette dactylo ayant été victime d'un accident de la route, a été contrainte de cesser son activité professionnelle pendant six mois. Elle a repris ensuite son poste, mais les suites des blessures l'ont obligé à un nouvel arrêt de travail.

Cette absence est le motif du licenciement. La réaction du personnel a été immédiate : sur proposition de la C.G.T., aux autres syndicats C.F.D.T. et F.O.

Une grève d'avertissement d'une

demi-heure a eu lieu le 31 octobre.

Cette grève a été fortement vivée par les ouvriers et techniciens de l'usine.

Un directeur prenant officiellement son poste le 23 octobre instaurant un pointage vexatoire des entrées le lundi. A partir du 1^{er} novembre, licenciement d'une dactylo pour maladie, voilà un climat inquiétant pour le personnel. Celui-ci a une grande expérience de ce genre d'agissement, il ne faut que pour y mettre un terme n'y a qu'un moyen, menace de grève bénéfiques patronaux.

C'est ce qu'ils ont fait en refusant le travail.

Le directeur entendra-t-il l'avertissement ?

SURESNES SE SOUVIENT

A l'occasion du 1^{er} novembre, la Municipalité et les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre se sont rendues dans les cimetières et près des lieux historiques de la commune pour rendre hommage à nos morts.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Samedi 9 novembre :

17 h : Apéritif d'accueil aux délégations étrangères d'anciens combattants, salle des manifestations de la mairie.

18 h : Défilé et manifestation au Mémorial de la France Combattante. Deux départs : l'un au bas de Suresnes et l'autre de la Cité Jean-Jaurès. Regroupement au four rue Clusent et rue des Landes. Participation des Anciens Combattants du Réveil Suresnois et du 8^e Régiment de Transmissions de Mont-Valérien.

18 h 30 : Dépôt de gerbes au Mémorial de la France Combattante.

Dimanche 10 novembre :

21 h : Projection du film « J'accuse », d'Abel Gance, au Centre Albert-Thomas.

Lundi 11 novembre :

11 h 30 : Apéritif offert par la Municipalité aux Anciens Combattants.

11 h 45 : Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de la guerre 14-18 au cimetière Voltaire.

12 h 30 : Banquet offert aux Anciens Combattants Grunbaum - Ballin Centre Albert-Thomas.

16 h : Bal organisé par l'A.C., au Centre Albert-Thomas.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE

Dimanche 10 et lundi 11 novembre : VENTELON, 32, rue Carnot.

Dimanche 17 novembre : CASTAGNAN, place de Stal

CENTRE CULTUREL



DE L'OUEST PARISIEN

SAMEDI 9 NOVEMBRE à 21 heures THEATRE :

LE PRIX DE LA REVOLTE AU MARCHÉ NOIR

de Dimitri DIMITRIADIS
Mise en scène de Patrice CHEREAU

Cette pièce raconte d'une façon émouvante les luttes qui se sont déroulées en Grèce il y a quelques années.

C'est une grande fresque historique que chacun de nous doit avoir vue.

FAITS

MALISE SUR LA VOIE PUBLIQUE

M. Benzid Mohamed, employé de la Ville, de Suresnes, demeurant 10, rue du Mont-Valérien, le 28 octobre à 15 heures, a subi une malaise sur la voie publique.

PIETONS RENVERSES

Le 28 octobre, à la suite d'une collision entre deux voitures, une Opel et une Peugeot, à l'angle de la rue A.-Caron et du S

envoyées à la Mairie
NCHOIS, LEGALL

Suresnes licencié

pour maladie

re a eu lieu le jeudi

ève a été fortement sui-
es ouvriers et techni-
'usine.

pecteur prenant officiel-
en poste le 23 octobre
un pointage vexatoire
es le lundi. A partir du
bre, licencié une dac-
maladie, voilà un début
pour le personnel. Mais
une grande expérience
ure d'agissement, il sait
y mettre un terme, il
un moyen, menacer les
patronaux.

qu'ils ont fait en ces-
avail.

cteur entendra-t-il cet
ment ?

ANTIEME

VERSAIRE

ARMISTICE 1918

ME DES MANIFESTATIONS

novembre :

Apéritif d'accueil offert
aux délégations étrangè-
res d'anciens combat-
tants, salle des mariages
de la mairie.

Défilé et manifestation
au Mémorial de la France
Combattante.

Deux départs : l'un du
bas de Suresnes et l'aut-
re de la Cité Jardins.
Regroupement au car-
refour rue Clusent et ave-
nue des Landes.

Participation des Fanfa-
res du Réveil Suresnois
et du 8^e Régiment de
Transmission du Mont-
Valérien.

Dépôt de gerbes au Mé-
morial de la France Com-
battante.

10 novembre :

Projection du film :
« J'accuse », d'Abel Gan-
ce, au Centre Albert-
Thomas.

novembre :

Apéritif offert par la
Municipalité aux Anciens
Combattants.

Dépôt de gerbes aux
Monuments aux Morts de
la guerre 14-18 au cime-
tière Voltaire.

Banquet offert aux An-
ciens Combattants, salle
Grunebaum - Ballin, au
Centre Albert-Thomas.

Bal organisé par l'U.F.
A.C., au Centre Albert-
Thomas.

SERVICE

MEDICAL

MACIENS DE GARDE

10 et lundi 11 novembre

ON, 32, rue Carnot.

anche 17 novembre

GNAN, place de Stalingrad.

AITS DIVERS

SUR LA VOIE PUBLIQUE
Zid Mohamed, employé à
de Suresnes, demeurant
du Mont-Valérien, a été
l'hôpital Foch, le 28 oc-
5 heures, à la suite d'un
sur la voie publique.

RENVERSEES

octobre, à la suite d'une
entre deux voitures : une
une Peugeot, à l'angle
A-Caron et du Syndicat

Une Suresnoise

en Asie Centrale

Je racontais, il y a quelques jours, à un ami, le voyage que j'ai fait en août dernier en Asie centrale soviétique.

Il était doublement intéressé, ayant vécu des années en Afghanistan. Mais, je suis allée de l'autre côté de la frontière, en Ouzbékistan, Turkménistan, etc...

Je me souviens de sa réaction quand je lui ai dit : « C'est la beauté de l'Orient, la misère en moins... »

« Ah ! je voudrais bien voir ça ! » m'a-t-il répondu.

Aujourd'hui, à la veille du 51^e anniversaire de l'URSS, je revois ces contrées, sorties de l'obscurité par le pouvoir soviétique, après des siècles d'esclavage et d'analphabétisme. Je ne saurais vous raconter toutes ces réalisations magnifiques, dont la plus belle est le bonheur de l'homme.

Mais, si vous voulez en savoir plus, venez à la remise des cartes du Comité France-URSS de Suresnes. Le reportage photos que j'ai réalisé et que je projeterai ce jour-là, parlera mieux que je ne pourrais le faire.

Donc, à samedi 16 novembre, à partir de 15 heures, à la salle de la Croix-du-Roy.

Et si vous ne faites pas encore partie de France-URSS, profitez de la circonstance !

Annette LAFOURCADE.

Impressions de Kragujevac

Une délégation du conseil municipal de Suresnes s'est rendue à Kragujevac, à l'occasion des commémorations d'octobre.

(21 octobre 1941 : massacre de 7.000 habitants par les nazis).

(21 octobre 1944 : Libération de la Ville).

Nos camarades, R. Le Gall, maire-adjoint et R. Durand, conseiller municipal, représentaient le groupe municipal communiste.

Nous leur avons posé les questions suivantes :

Quelles sont vos impressions de Kragujevac ?

Plusieurs conseillers communistes avaient déjà fait partie des délégations précédentes, ce qui fait que nous n'éitions pas totalement dépayés.

Kragujevac est l'ancienne capitale de la Serbie. C'est aussi une ville ouvrière, où le mouvement ouvrier est organisé de longue date, ce qui explique qu'elle fut un haut lieu de la lutte contre l'occupant nazi.

La ville est donc ancienne, mais en pleine rénovation, donc remplie de contrastes : vieilles maisons serbes et immeubles modernes et confortables.

Le plan d'urbanisme prévoit la rénovation entière du centre de la ville dans 10 ans. Dans deux ans une bonne partie sera déjà réalisée.

La direction communale de Kragujevac ne rencontre évidemment pas dans ce domaine les difficultés de la municipalité de Suresnes : la Yougoslavie est un pays socialiste où l'autonomie communale est une

réalité. Les ressources municipales proviennent en grande partie de l'industrie locale notamment de l'usine automobile « Drapeau Rouge » qui est en pleine expansion.

Vous avez assisté aux cérémonies d'octobre. Vos impressions sur ces manifestations ?

Le massacre du 21 octobre 1941 (7.000 hommes et enfants massacrés en une seule journée) a marqué à jamais la pensée des peuples de Yougoslavie.

Notons que le parc commémoratif où eut lieu cette extermination bestiale est parcourue journalièrement par les écoles, les organisations de jeunes. Le souvenir reste gravé et rien n'est négligé pour faire connaître à la génération nouvelle le sacrifice des habitants de Kragujevac face à la barbarie nazie.

Nous avons participé le 20 octobre à l'inauguration d'un monument aux enfants tziganes et le 21 octobre, plus de 80.000 personnes ont assisté au 27^e anniversaire du massacre.

Dans le cadre de ces cérémonies, la troupe théâtrale de Kragujevac a monté, sur ce thème, une pièce d'avant-garde intitulée « Le Coyotte ».

Suite de notre interview la semaine prochaine.



Une partie de la délégation suresnoise et un membre de l'Assemblée communale de Kragujevac en visite à Topola, ville d'où est partie en 1804 l'insurrection nationale contre l'occupation turque.

SPORTS

FOOTBALL

J. S. SURESNES
PROMOTION HONNEUR

RESULTATS
DU 3 NOVEMBRE 1968 :

La première, réserve et deuxième seniors en déplacements à Maisons-Laffitte, sont revenues avec trois victoires : 5 à 0, 7 à 0 et 9 à 0.
Les résultats se passent de commentaires.

EN COUPE DE PARIS
DES JEUNES

Au stade municipal de Suresnes, les pupilles en lever de rideau encaissent 4 buts malgré une domination presque totale, mais malheureusement pour eux il y avait contre eux un douzième joueur, l'arbitre des Gaziers de Banlieue, qui ne voulait pas voir les hors-jeu de son équipe.

Nos juniors contre nos voisins de Nanterre remportèrent la victoire dans les 23 dernières minutes. Menés 1 à 0 au bout de 10 minutes de jeu sur une faute de la défense, ils n'égalisèrent que 20 minutes après la deuxième période, puis un deuxième but et un troisième en 10 minutes.

Cette deuxième période fut splendide et enthousiasme les spectateurs qui avaient bravé la pluie et le froid.

Nos cadets à St-Cyr revinrent également avec une victoire 4 à 2.

Nos minimes en déplacement

des Cultivateurs, M. Fernandez Gérard, âgé de 14 ans, demeurant 90 rue de la Liberté, et M. Huraux Roger, demeurant 128, rue Lakanal, ayant été renversés sur le trottoir, et ont été blessés et hospitalisés à la Maison Départementale de Nanterre.

CAMBRIOLAGE

Le débit de tabac de M. Barbazange Pierre, 5, rue des Bas-Rogers, a été cambriolé après effraction dans la nuit du 30 au 31 octobre.

contre Houilles sont également vainqueurs par 4 à 1.

Victoire des 2^e minimes, 2^e pupilles et 2^e cadets contre Maisons-Laffitte.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE
CHAMPIONNAT DE PARIS
1^{re} et Réserve en déplacements Vert et Blanc à Saint-Cloud.

2^e cadets, 2^e minimes, 2^e pupilles, déplacement à Marly-le-Roi.

STADE MUNICIPAL AVENUE
1^{re} juniors, 1^{re} cadets, 1^{re} minimes, 1^{re} pupilles contre Conflans - Ste-Honorine.

Seniors championnat complémentaire à Suresnes contre Limay.

Nos équipes de jeunes en pleine forme vous feront passer un dimanche agréable.

BOULES

GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS
BOULISTES DE SURESNES
(A.A.B.S.P.)
Challenge Cabinet Metton (8^e année)

Le grand prix bouliste de l'AABSP doté du Challenge Cabinet METTON, organisé pour la 8^e année s'est déroulé le dimanche 20 octobre 1968 au boulodrome du square de la Mairie et sur les terrains du stade Maurice-Hubert.

Ce concours avait réuni 64 équipes dont les meilleures de l'Île-de-France mais aussi des équipes venues de plus loin et particulièrement les brillantes formations de Normandie, de Vernon et de Beaumont-le-Roger, qui firent une très forte impression.

La doublette Holain-Hivroz (Clamart) après avoir peiné en quarts de finale contre nos représentants suresnois Cholet H.-Viel Ph. se retrouva en finale avec celle de Varbella-Berthelie (Aubervilliers) qui se défaisait difficilement en demi-finale de la doublette suresnoise Percherancier-Ponzo.

Cette belle finale dura plus de deux heures, dans laquelle Holain prit le meilleur sur Varbella, son tir se faisant plus efficace que celui de Berthelie, partenaire de Varbella. Il réalisa en effet 29 sur 32 alors que Berthelie n'assura que 16 sur 24.

Nous devons signaler dans les performances de la journée, belle

Epreuve cycliste :

SURESNES-KRAGUJEVAC

Lors des cérémonies d'octobre, les « White-Harriers » ont participé à la course de relais (7 relais d'un kilomètre).

Le parcours (sur route) a désavantagé nos « Suresnois » qui avaient des adversaires de taille, en particulier les « Praguois », qui voulaient faire la passe de trois.

Comme l'an dernier, les « White » finissent en septième position mais si l'on sait que les coureurs de « Volgo-grad » qui ont gagné ont fait en moyenne 2'36" au kilomètre et que les Suresnois ont tourné à la moyenne de 2'42" pour finir septième, l'on se rend compte que ce n'était pas tout à fait de la rigolade.

L'équipe de Kragujevac termine en troisième position.

Le classement : 1. Volgo-grad; 2. Prague; 3. Kragujevac... 7. Suresnes.

Avec les fatigues du voyage et le manque d'entraînement à ce genre de compétition, ce n'est pas mal.

prestation de la doublette Cholet-Viel Ph. (Suresnes) qui s'inclina en quart de finale face à Holain après avoir battu de très fortes équipes classés dans les meilleures de la Région Parisienne et qui ont nom : Patrat (Courbevois-Sports), Cantat (Montreuil), et Rosset (Montreuil). La doublette Berthelie-Pioche se mit également en évidence et s'inclina devant Percherancier-Ponzo dans une lutte fratricide, laissant à ces derniers le soin de défendre les couleurs suresnoises, ce qu'ils firent avec brio bien que n'ayant pu vaincre.

RESULTATS TECHNIQUES

QUARTS DE FINALE :
Holain-Hivroz (CSM Clamart) battent Cholet H.-Viel Ph. (Suresnes) 13 à 11.

Goubert-Julien (Vernon) battent Drouard R.-Drouard P. (Rueil) 13 à 6.
Varbella-Berthelie (Aubervilliers) battent Collavizza-Moizeau (Printania) 13 à 2.

Percherancier-Ponzo (Suresnes) battent Berthelie-Pioche (Suresnes) 13 à 9.

DEMI-FINALES :
Holain-Hivroz battent Goubert-Julien 13 à 2.

Varbella-Berthelie battent Percherancier-Ponzo 13 à 10.

FINALE :
Holain-Hivroz battent Varbella-Berthelie 13 à 9.

Suite la semaine prochaine



3 JOURS
pour juger chez vous
la TV couleur
et la supériorité PHILIPS

La TV Couleur ne se raconte pas : il faut la voir !
Nous vous proposons d'installer chez vous un Téléviseur Couleur Philips (Image géante 63 cm - 2 chaînes).
Ce Téléviseur, vous pourrez le garder 3 jours.
Et cet essai est absolument gratuit et sans engagement de votre part.
Ne manquez pas une offre aussi exceptionnelle.
Renseignez-vous chez votre Distributeur Officiel Philips.

- MASSON** NANTERRE — 204-19-28
1, rue Castel-Marly
-
- TELE-CENTRE** Centre Commercial, r. des Pâquerettes, NANTERRE - CHA. 26-82
-
- GOUHIER** 59, rue Maurice-Thorez (ex-rue du Chemin-de-Fer) NANTERRE — 204-12-76
-
- CHABIN** Nouveau magasin : 31, avenue Marceau COURBEVOIE — 333-32-08
-
- TEVEMENAGER SERVICE** Centre Commercial de Rueil — 62, rue d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45
-
- NOBLET** 7, rue de Bezons COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21
-
- R. CAVORET** 9, rue de l'Arrivée LA GARENNE — 242-45-05

LA RENTREE SCOLAIRE DANS LE BAS-PUTEUX

La rentrée scolaire dans les écoles du Bas-Puteaux ne s'est pas effectuée sans difficultés, d'autant plus que de nombreuses classes sont en moins de fait de la reconversion de l'école Parmentier.

L'école Parmentier est en effet transformée, à partir de cette année, en « école expérimentale de pédagogies spéciales » comprenant 2 classes de perfectionnement mixtes, 1 classe de perfectionnement professionnel, 2 classes d'adaptation mixtes niveau C.P., 3 classes de non francophones réservées aux enfants ne parlant pas le français, 2 classes plein air actuellement à la Falaise, réservée aux élèves en difficulté sociale passagère. Au total, cette école, première du genre en France, peut recevoir 150 élèves.

Les Communistes soutiennent cette heureuse initiative, dont nous re-parlerons.

Notons que suite aux interventions de l'Association des Parents d'Elèves et de la Municipalité, ce centre a subi de souhaitables transformations.

Une partie importante des effectifs de Parmentier (année 1967-68) a été transférée à l'école Collin où les classes sont surchargées. A cette école, il y a de grosses difficultés de cantine, laquelle ne peut

pas recevoir plus de 100 élèves. Le temps d'éducation physique a été réduit par manque de terrain de sports à proximité.

A la maternelle Collin, c'est pire. Les classes sont très surchargées avec 50 à 55 élèves, les dortoirs sont insuffisants. Au moment où ces lignes sont écrites, une vingtaine de demandes n'ont pu être satisfaites et les inscriptions de Noël et Pâques pourraient ne pas être envisagées !

Dans ces conditions, il est très regrettable qu'une classe prévue n'est pu être ouverte faute de place. Enfin, le problème de l'indispensable transfert du Lycée Technique dans les locaux de l'ancien arsenal n'est toujours pas résolu.

La réforme gaulliste est votée par l'assemblée nationale (non sans tiraillements au sein de l'U.D.R.), les communistes s'étant abstenus.

Cette réforme, quoique très limitée, est un réel progrès, dû essentiellement au grand mouvement de mai-juin au cours duquel enseignants, étudiants, parents d'élèves, soutenus par les travailleurs en lutte, avaient posé avec force leurs revendications. Des points ont été marqués, mais tout n'est pas résolu, loin s'en faut.

C'est pourquoi les associations de parents d'élèves ont une importance accrue. Nous sommes convaincus que les parents qui ne sont pas encore membres de l'A.P.E. des quatre écoles du Bas-Puteaux créées il y a un an, rejoindront ceux déjà nombreux qui y participent. Ainsi tous unis, ils veilleront à l'avenir de leurs enfants.

En ce qui concerne notre Parti, ses militants et ses élus, ils mettront tout en œuvre pour faire aboutir leurs propositions pour une réforme démocratique de l'enseignement.

Cellule DEFFRY du P.C.F.

Le Secours Populaire et la solidarité pour les vieux

Le Secours Populaire fait la preuve depuis longtemps de son action efficace en faveur de toute cause nécessitant la solidarité.

A l'occasion de la Journée Nationale des Vieillards ayant eu lieu le 27 octobre dernier, nos collectrices et collecteurs ont été parmi les meilleurs, totalisant dans une matinée la somme de 986,61 NF, dont 60 % serviront à distribuer des colis aux plus nécessiteux.

Certes, cela ne peut suffire à régler les problèmes douloureux qui se posent pour de nombreux anciens, connaissant plus que tout autre les difficultés de la vie actuelle, problèmes que seules des retraites décentes pourront résoudre. Mais, en attendant, notre Comité fera toujours le maximum pour apporter un soulagement à celles et à ceux ayant travaillé toute leur vie et se trouvant dans le besoin.

Le Comité de Puteaux
du Secours Populaire.

RESULTATS DE LA TOMBOLA DE LA DIZAINE COMMERCIALE

Voici la liste des numéros gagnants de la Tombola de la Dizaine Commerciale. Ces numéros ont été tirés à la mairie le jeudi 24 octobre. Les lots sont à retirer au guichet n° 11, dans le grand hall de la mairie de Puteaux.

NUMEROS GAGNANT UN LOT

Gagnent un cadre :			
326.582	556.772	211.483	238.313
--- Un plateau à fromage :			
019.006	225.125	056.416	262.531
--- Une mise en plis :			
560.730	456.730	246.093	596.095
345.113	548.999	451.709	430.508
449.395	531.712		
--- Un réveil : 006.256.			
--- Des boutons de manchette : 429.644 428.305			
--- Un livret de caisse d'épargne : 430.615.			
--- Un produit de beauté : 430.417 125.755.			
--- Un pèse-personne : 512.742.			
--- Un fer à repasser voyage : 268.353.			
--- Une parure « Toimon » : 209.872			
--- Un manteau d'enfant « Isabelle » : 528.485.			
--- Un briquet : 523.083.			
--- Machine à laver : 559.834.			
--- Une perruque : 573.526.			
--- Couteau électrique : 435.668.			
--- Une friteuse : 033.860.			
--- Une râpette : 319.558.			
--- Un mini-vélo : 446.447.			
--- Une ménagère : 113.957.			
--- Un électrophone : 038.066.			
--- Un magnétophone : 135.474.			
--- Un costume : 366.768.			
--- Une voiture : 327.937.			

NUMEROS GAGNANT CHACUN

UN LOUIS D'OR		
172.018	049.018	276.064
152.794	247.492	248.997
279.926	197.919	286.164
209.992	206.096	092.366
023.350	264.956	394.491
170.482	285.825	258.304
093.827	151.477	153.624
246.650	279.479	497.219

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

Le 16 novembre à Puteaux : ASSEMBLEE DE SOLIDARITE AVEC LE VIETNAM

Le premier pas est franchi : Johnson s'est enfin décidé à ordonner l'arrêt des bombardements du territoire de la République Démocratique du Vietnam.

Les partisans de la paix dans le monde entier se réjouissent de cette mesure à l'avènement de laquelle leur combat a contribué pour une part non négligeable.

Mais la lutte n'est pas finie. Elle ne le sera que lorsque le dernier soldat américain aura quitté le territoire du Vietnam et que sera laissé au peuple de ce pays le droit de se déterminer librement.

Dans ce but, il importe plus que jamais d'exiger que les Etats-Unis cessent leur agression au Vietnam, renoncent définitivement à toute atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République Démocratique du Vietnam, retirent leurs troupes et leurs satellites du Sud-Vietnam, liquident toutes leurs bases militaires et laissent la population du Sud-Vietnam régler elle-même ses propres affaires.

Le Conseil local du Mouvement de la Paix invite nos concitoyens à signer les pétitions, reprenant ces mots d'ordre, qui leur seront présentés aux marchés de Puteaux, samedi et dimanche prochains (9 et 10 novembre). Les premières listes seront remises dès l'après-midi de samedi au cours du rassemblement organisé avec la participation de délégués vietnamiens à la mairie de Nanterre.

A cette aide morale se joindra la solidarité matérielle. On manquera toujours de quinine et de pénicilline, aussi bien dans les hôpitaux du Nord que dans les ambulances du Sud-Vietnam. Aussi, tous les pacifistes et tous les gens de cœur réserveront-ils bon accueil aux amis qui les solliciteront pour offrir au peuple vietnamien ce témoignage de fraternité humaine et de solidarité de combat.

A l'aide, amis et combattants de la paix, pour terrasser l'hydre de la guerre, pour la victoire définitive du peuple vietnamien qui sera aussi celle de tous les hommes libres, de l'humanité progressiste.

Le Conseil local
du Mouvement de la Paix.

Le samedi 16 septembre, à partir de 14 heures, aux Armes de la Ville, place du Marché, rassemblement de solidarité avec le peuple vietnamien (poèmes, exposition, vente de peintures, soieries, tapisseries, objets d'art de toutes sortes). Concours assuré de M. STEINBERG, membre du Conseil national du Mouvement de la Paix.

Entrée libre et gratuite.

Pierre MANIER
Assureur Conseil
15, Boul. Richard-Wallace
12, Rue Auguste-Blanche
LON. 06-26 PUTEAUX LON. 06-27
Assureur Conseil de la
Ville de NANTERRE

VIVE LE 50^e ANNIVERSAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

A Puteaux, comme dans le plus petit village de France, on commémorera lundi prochain le 50^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, guerre ayant provoqué la mort de millions d'hommes, la destruction de centaines de milliers de villes et de villages, guerre dont les rescapés s'étaient juré qu'elle serait la « der des ders ».

Depuis sa création en 1911, l'A.R.A.C. a lutté pour cela en même temps qu'elle défendait et continue de défendre les justes droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. C'est dans ce sens qu'elle engage ses adhérents et tous les anciens combattants à participer aux différentes manifestations locales dont les détails ont été fournis dans le numéro précédent de « L'Eveil ».

Pour la Paix, pour la satisfaction du droit des Anciens Combattants. Vive le 11 novembre 1968.

La Section de Puteaux
de l'A.R.A.C.

Encombrements dans les rues du Bas-Puteaux



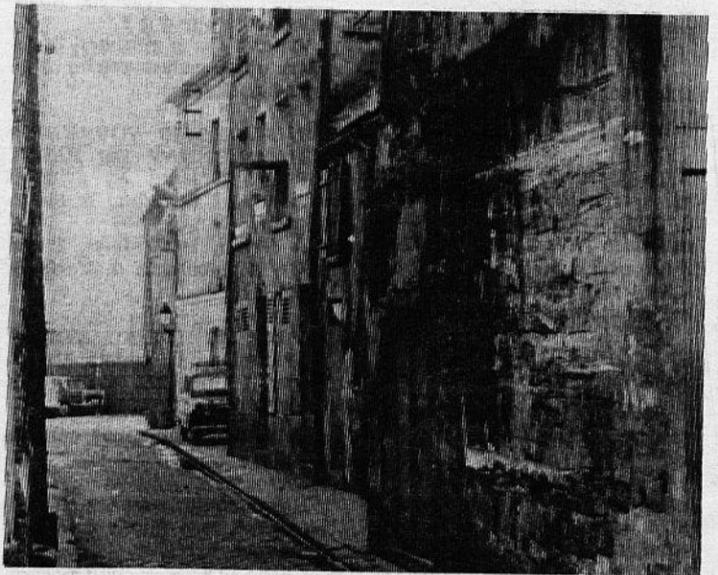
● Le problème du stationnement des voitures dans le Bas-Puteaux devient un angoissant problème (notre cliché). Les voitures stationnent sur les deux côtés de la chaussée, y compris sur le trottoir.

La rue Rabelais est trop étroite

Malgré cette particularité des camions essayent d'y pénétrer par la rue Voltaire, qui, elle aussi n'est pas large ; le malheur c'est que les maisons qui font l'angle ne sont pas solides.

Bien souvent les véhicules restent coincés et en forçant pour continuer leur chemin ébranlent les murs qui le bordent. Les habitants effrayés s'en prennent au chauffeur, qui, énervé par ses manœuvres, réplique vertement.

Ces querelles inutiles ne résolvent pas la question, et nous pensons que des panneaux appropriés pourraient interdire l'accès de cette rue aux véhicules d'une certaine largeur.



DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24
et 772-00-42

E.D.F. communiqué

Travaux d'électricité - Semaine du 11 au 17 novembre :

- Suppression des postes : Creysseussac, rue des Longues-Haies : 5 jours.
- Froid, rue Eichemberger : 5 jours.
- Branchements B.T. : - 23, rue Cartault : 2 jours.
- 80, rue Jean-Jaurès : 2 jours.

VACANCES DE NEIGE AU REVARD

La Municipalité informe la population qu'elle organise à l'occasion des vacances scolaires de fin d'année un séjour à la montagne pour les garçons et les filles nés entre le 1^{er} janvier 1955 et le 31 décembre 1959. Ce séjour se fera au Revard, en Savoie.

Le départ est prévu le lundi 23 décembre 1968, au matin, et le retour se fera le samedi 4 janvier 1969, au soir.

Les inscriptions seront reçues du samedi 23 novembre au 10 décembre 1968, à la mairie, guichets 53 et 54, dans le grand hall administratif.

ATTENTION : Les places étant limitées, les inscriptions s'arrêteront dès que l'effectif sera complet.

Les pièces à fournir pour l'inscription sont les suivantes : livret de famille, quittance de loyer, bulletin de pays de tous les membres de la famille, carnets de vaccination, carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale, carte d'immatriculation à la Caisse d'allocations familiales.

Arrestation d'un voleur de voiture

Le lundi 28 octobre, vers 1 h 20, la police municipale a procédé à l'arrestation d'un voleur de voiture rue Charles-Chenut à Puteaux. Il s'agit du nommé Nestani Idir ben Lamara, 22 ans, demeurant 16, boulevard Richard-Wallace.

DÉMÉNAGEMENTS CORVISIER

TOUTES DISTANCES

GARDE - MEUBLES

2, place de l'Hôtel-de-Ville

— ASNIERES —

Tél. : 793-34-75 et 793-01-42

LE PROGRAMME DU MOIS DE NOVEMBRE DU CENTRE CULTUREL

Ainsi que nous l'avions annoncé, nous donnons à nos lecteurs la liste des activités du Centre culturel.

● Le mardi 12 novembre, à 20 h 30, soirée - débat sur le théâtre (architecture et scénographie).

● Le mercredi 13 novembre, à 20 h 30, soirée-débat sur le théâtre dramatique.

● Le jeudi 14 novembre, à 20 h 30, le théâtre lyrique.

● Et le vendredi 15 novembre, à 20 h 30, le théâtre (la mise en scène).

Ces quatre soirées - débats à propos du théâtre seront animées par M. Georges, François Hirsch, avec le concours de Mmes Denise Aignerelle, Tessa Beaumont, Isabelle Etcharri, El-la Marceau et MM. Jean-Pierre Bonnefous, Jean-Louis Caussout, Michel Crochet, Jean-Michel Damase, Jean Darnel, Diégo Etcheverry, Marcel Feru, François Florent, Jean Claude Hartemann, Gérard Lebreton, Jacques Luccioni, Robert Manoel, Bernard Muracciole, Lucien Pascal et René Terrasson.

● Le mercredi 20 novembre, à 20 h 30, Ciné-Club : « Gervaise » un film de René Clément.

● Et le mercredi 27 novembre, à 20 h 30 : « Alexandre Newski », un film d'Eisenstein.

Rappelons par ailleurs que nos concitoyens peuvent accéder à la discothèque et à la bibliothèque du Centre culturel, tous les jours à partir de 12 heures.

Les inscriptions au Centre culturel sont reçues tous les jours à partir de 14 heures au Théâtre des Hauts-de-Seine, 5, rue Henri-Martin.

La carte d'adhérent donne également droit à des conditions spéciales pour : les représentations théâtrales et lyriques, les concerts de musique classique et de jazz, les ballets, etc...

THEATRE MUNICIPAL

Le Théâtre des Hauts-de-Seine présente le samedi 26 octobre, à 20 h 45 précises :
LE CONSUL

de Gian Carlo Menotti avec
Mmes Aignerel Denise, Cleget Odette, Duriveau Véronique, Rougier Françoise, Tremozat Rose-Marie, Massard Marie-Claire.
MM. Ducros Jacques, Féru Marcel, Lamander Robert, Leleu Jacques, Wion Gustave.

Jouez gagnant
chez vos commerçants
en participant au
TRICET
Voir page Courbevoie

BRAVO, M. GARINO...

L'Association Française des Coureurs en automobile avait organisé son 7^e Rallye International ce dimanche 27.

Etant membre du comité directeur je me trouvais donc sur place au départ, et surtout pour les épreuves de vitesse sur l'aérodrome de Chartres dans l'Aisne.

Pourquoi je viens vous parler de cela à vous lecteur de l'Éveil et surtout de Puteaux, eh bien laissez-moi vous dire que nous avons dans notre ville un spécialiste des moteurs.

Ce monsieur c'est Garino... qui dirige Sport-Auto, un atelier de la rue Auguste-Blenche. Ceci dit pour les amateurs de voitures gonflées. Nul doute que nous tenons dans nos murs un Gordini ou un Ferry.

Si vous aviez vu la Ford-Escort tenir tête aux Porsches et autres Alfa-Roméo. Si bien, qu'après ces épreuves et le parcours très difficile, ainsi que les épreuves spéciales et courses de côtes, c'est bien notre Ford que nous avons classée première. Nul doute que le comportement du pilote y est pour quelque chose, mais une mécanique bien préparée est à plus de 50 % pour la réussite. Laissez-moi, Monsieur Garino, vous dire mon admiration et bravo à votre pilote que nous reverrons dans d'autres épreuves puisque déjà il est parmi ceux que l'on appelle chez nous les gros bras.

EVEIL - Auto-Service.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Jeanine BERTHOMIER, Madame LE LANN, ses sœurs et beau-frère, ses neveux et nièces, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, expriment leurs sincères remerciements.

CINÉMAS

LE CENTRAL

33, rue L.-Varlin
Puteaux : 506.09.19.
Samedi 9 (20 h 30), Dimanche 10 (14 h 30, 20 h 30), lundi 11 novembre (14 h 30, 20 h 30), début du film à 20 h 45 :
Le triomphe mondial tant attendu :
LE DOCTEUR JIVAGO
Omar Sharif, Géraldine Chaplin, d'après l'œuvre de Boris Pasternak.
Le film au 6 Oscars.

LE LIDO

35, rue Eichmberger.
Puteaux - 506-03-35.
Samedi 9 (21 h), dimanche 10 (14 h, 17 h) :
Le dernier des James Bond avec Sean Connery :
ON NE VIT QUE 2 FOIS
Dimanche 10 (21 h), lundi 11 novembre (14 h, 17 h, 21 h) :
L'épopée du Texas :
ALAMO
Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 (21 h) :
Les trois grands de l'aventure : Yul Brynner, Robert Mitchum, Ch. Bronson :
PANCHO-VILLA

LE REX

142, avenue Wilson
Puteaux - 506-25-18.
Samedi 9 (21 h), dimanche 10 (14 h, 16 h 45) :
Un grand film d'aventure et d'héroïsme :
ATTAQUE SUR LE MUR DE L'ATLANTIQUE
Dimanche 10 (21 h), lundi 11 novembre (14 h, 16 h 45, 21 h) :
JE VAIS, JE TIRE ET JE REVIENS
Georges Hilton, E. Byrnes.
Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 (21 h) :
Un duo de comiques : Fernand Reynaud, Darry Cowl :
SALUT BERTHE

Un arrêté municipal à propos des cimetières

Arrêté portant reprise de sépultures ordinaires, de concessions temporaires dans les cimetières.

Le Sénateur-maire de la ville de Puteaux, vu l'arrêté municipal du 10 novembre 1913 portant règlement des cimetières de la ville de Puteaux ; vu le Code de l'Administration Communale et notamment les articles 456 et 460 ; considérant qu'il convient de fixer l'époque de la reprise des terrains attribués aux sépultures ordinaires, aux concessions temporaires et trentenaires, dont le terme est expiré ;

ARRETE :

Article 1^{er}. — A partir du 1^{er} janvier 1969, à l'exclusion des concessions dont sont titulaires les prisonniers de guerre et les victimes civiles de la guerre, il sera procédé à la reprise :

1^o Des terrains occupés par les fosses ordinaires adultes et enfants, au cours de l'année 1963.

2^o Des terrains concédés pour 10 ans, acquis au cours de l'année 1956.

3^o Des terrains concédés pour trente ans, acquis au cours de l'année 1936.

Article 2. — Les familles concessionnaires de terrains en reprise devant, après autorisation du maire, faire en lever avant le 15 avril prochain, les monuments, signes funéraires et objets quelconques existant sur les sépultures.

Article 3. — Faute par les familles de se conformer aux dispositions précédentes dans le délai susmentionné, l'administration municipale fera procéder d'office à l'enlèvement des objets placés sur les tombes et la commune reprendra immédiatement possession des terrains.

Article 4. — Les objets dont le déplacement aura dû être effectué par les soins de l'Administration resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Ils seront remis à celles qui les réclameront contre le remboursement des frais de l'enlèvement et de garde.

Article 5. — A l'expiration d'un délai d'un an et un jour, tous les signes funéraires, de quelque nature qu'ils soient, qui se trouveront encore aux dépôts des cimetières, seront considérés comme des objets abandonnés et la commune en disposera conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843 et des circulaires préfectorales n^o 100 et 149 des 3 septembre 1948 et 30 décembre 1948, relatives à l'utilisation des matériaux provenant des tombes abandonnées.

Article 6. — L'Administration ne sera, en aucun cas, responsable envers les familles, des objets qui, par l'effet de l'enlèvement ou par vétusté, viendraient à être dégradés ou détruits.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS

Dimanche 10 novembre
Docteur MALLET, 100, rue de la République. Tél. 506-29.79.

Lundi 11 novembre
Docteur ROSENBERG, 33, avenue de Gaulle. Tél. 506-04.23.

Dimanche 17 novembre
Docteur SOL, 60, rue Eichmberger. Tél. 506-05.75.

PHARMACIENS

Dimanche 10 novembre
et lundi 11 novembre
PARROT, 34, rue L.-Voilin.

Dimanche 17 novembre
LOUIS, 162, rue de Verdun.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat. Tél. 501-33.60.

ATHLETISME :

Un galop d'essai fort réussi



● L'esprit sportif n'attend pas le nombre des années.

Plus de 80 athlètes de tous âges bravant les intempéries, le terrain lourd et glissant, ont participé ce dimanche 3 novembre au Cross de la 1^{re} foulée organisé par la jeune section d'athlétisme du C.S.M.P. Ils ont ainsi prouvé que les

Français, pour peu qu'on leur en accorde la possibilité, sont aussi sportifs que quiconque. Eh oui, M. Comiti !

7 groupes scolaires étaient représentés, le Centre de la Carrosserie était venu en force. Le secrétaire de la Fédération d'Athlétisme, M. Janin, était présent et il apprécia le parcours sélectif qui était proposé aux concurrents.

Un podium fut dressé et les 3 premiers de chaque épreuve eurent droit aux médailles (or, argent, bronze). Tous les participants furent récompensés.

Le vieil et inestimable adage de P. de Coubertin, « l'important, en sport comme en toutes choses de la vie n'étant pas tant de vaincre mais de participer », étant ainsi respecté. Comme le furent également l'esprit sportif véritable, la confiance et la compréhension indispensables à la vie sportive. Ce sport rude, cette école du courage qu'est le cross-country a besoin d'amitié pour vivre.

A l'issue de toutes les compétitions furent constituées les équipes qui défendront les couleurs du C.S.M.P. durant la saison de cross à venir.

Nous tenons à féliciter chaleureusement les organisateurs et souhaitons que de telles initiatives populaires se multiplient.

Félicitons également les courageux acteurs, en ce qui les concerne il ne s'agit que d'une péripétie... une course parmi tant d'autres.

H. MEZIANI.

CLASSEMENTS

800 mètres

Masculins : 1. Cahan (CSM P) 2' 47" ; 2. Behard (Lycée Frot), 2' 58" ; 3. Leuthy (J.-Macé), 3' 39" ; 4. Broussard, 4' 20".

Féminines : 1. Godefroy (CS MP) 3' 47" ; 2. Grabowski (Langevin), 3' 55" ; 3. Sabatier (C.F. Pierre) 3' 59".

Minimes (1.200 m.) : 1. Vollereau (Carrosserie), 4' 16" ; 2. Pouliguen (Langevin), 4' 16" ; 3. Lagosda (CSMP), 4' 21" ; 4. Niletto (CSMP), 4' 23" ; 5. Blanc (CSMP), 4' 28".

Cadets (2.000 m.) : 1. Poulain (CSMP), 6' 59" ; 2. Rasseht (Carrosserie), 7' ; 3. Kaci (J.-Macé), 7' 06" ; 4. Héfal (Carrosserie), 7' 11".

Juniors (4.000 m.) : 1. Djebli (Carrosserie), 15' 21" ; 2. Broutin (CSMP), 18' 20" ; 3. Paulus (CSMP) 18' 24".

Seniors (7.200 m.) : 1. Lovaisel (CSMP) 25' 45" ; 2. Fabre (RCF), 26' 26" ; 3. Besson (CSMP), 28' 15".

CLASSEMENT GENERAL PAR EQUIPES

1. C.S.M.P.
2. C.E.T. Carrosserie.
3. Lycée P.-Langevin.
4. Lycée Macé.
5. Lycée Pasteur.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Etat des naissances enregistrées à Puteaux du 28 octobre au 4 novembre 1968 :

Minima Sala Elisabeth, 26 octobre ; Laudren Claudine, 26 octobre ; Cebollero Eric, 27 octobre ; Deniel Catherine, 26 octobre ; Pointeau Jean-Luc, 29 octobre ; Chatras Véronique, 28 octobre ; Pereur Corinne, 28 octobre ; Bardouil Stéphane, 28 octobre ; Esposito Anne, 29 octobre ; Schmitt Stéphane, 30 octobre ; Martin Marie-Alexandra, 29 octobre ; Bellet Christophe, 31 octobre, Priant Sandrine, 2 novembre.

MARIAGES

Etat des mariages célébrés à Puteaux du 28 octobre au 4 novembre 1968 :

Soudjian Vagharchag Sassoun, à Bois-Colombes, et Falce Suzanne, à Tours (Indre-et-Loire)

DECES

Olaecha Francisco, 75 ans, décédé le 22 octobre, 29, rue Cartault
Caron Charles, 73 ans, décédé le 31 octobre, 4, rue Cartault.
Henin Gabriel, 55 ans, décédé le 1^{er} novembre, 6, rue Bernard-Palissy.

Chaussures MONTOSSE

14, boulevard Richard-Wallace — PUTEAUX
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION

Malaise sur la voie publique

M. Estèves Antoine, demeurant 65, avenue du Gl-de-Gaulle, a été pris de malaise alors qu'il circulait dans la rue de la République, le mardi 29 octobre vers 16 h 30. Transporté à l'hôpital de Puteaux, il fut admis en observation.

MOBYLETTE HEURTEE

PAR UN VEHICULE

C'est le mardi 29 octobre, vers 18 h 30, que M. Pereira Miguel, demeurant à Meudon-la-Forêt alors qu'il circulait à mobylette fut heurté par un véhicule à l'angle de la rue Volta et du quai National. Transporté à l'hôpital Foch de Suresnes, il y fut admis en observation.



● Darry Cowl et Fernand Reynaud dans « Salut Berthe », au cinéma « Le Rex », les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 novembre, à 21 heures.

prénatal
vous rend service
pendant
9 mois et 8 ans
demandez
les catalogues
gratuits
et renseignez-vous
sur les 2 formules
de crédit
au magasin
Puteaux
151, rue J.-Jaurès

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général
se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3, rue Joseph-Rivière.

● **Syndicat des Locataires** : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 h., 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 h., 10, place Charras.

● **Association de Défense des Intérêts des Evincés de la zone de la Défense** : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, à 21 h.; le 4^e dimanche de chaque mois, à 10 h., sous-sol de l'école de la rue de Metz.

● **A. R. A. C.** : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 heures 30, café Le Porto, 7, avenue Marceau.

● **F. N. D. I. R. P.** : 1^{er} dimanche du mois, de 10 h. 30 à 12 heures, salle Esperet, 125, rue Armand-Sylvestre.

● **Mutilés du Travail** : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.

● **Pompiers** : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.

● **Appel taxi** : appeler 333-00-00.

● **Ambulance municipale** : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, retraites complémentaires : chaque mercredi, de 14 h. 30 à 17 heures 30, Union Locale des Syndicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

ETAT CIVIL

Semaine du 29 octobre au 4 novembre 1968.

NAISSANCES :

Moreno José, Courbevoie ;
Grafin Sandra, Courbevoie ;
Saraiva Marilia, Courbevoie ;
Pateau Philippe, Courbevoie ;
Deluze Laurence, Courbevoie.

MARIAGES :

Coulon Michel, commis d'entreprise, 2 bis, rue Rouget-de-l'Isle, à Courbevoie, et Fave Paulette, sans profession, Le Perreux - sur - Marne (Val-de-Marne).

Gauneau Patrick, menuisier, 5, rue Joseph - Rivières, Courbevoie, et Cothier Renée, secrétaire, Levallois - Perret, (Hauts-de-Seine).

Pour votre mariage...
... vos photos d'identité

STUDIO

MICHEL MANCEAU
21, rue de Normandie
COURBEVOIE - DEF. 46-52

DECES :

Gouin André, 43 ans, Courbevoie ; Mahé Joseph, 51 ans, Courbevoie ; Malherbe de Mairimbois Joseph, 74 ans, Courbevoie ; Vve Jourdil née Smolienowski Jenny, 88 ans, Courbevoie ; Laforie née Verret Marcelle, 56 ans, Courbevoie ; Coulon née Follet Yvonne, 61 ans, Courbevoie ; Vve Rougeron née Morand Marguerite, 79 ans, Courbevoie ; Vve Jourdin née Robin Marie, 89 ans, Courbevoie.

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

CINÉMAS

LE ROYAL

Les 6, 7 et 8 novembre à 21 heures :

LES DIEUX SAUVAGES

Le 9 novembre à 21 h, 10 novembre, 14 h, 17 h :

7 SECONDES EN ENFER

Le dimanche 10 novembre à 21 h, le 11 novembre, 14 h, 17 h, 21 h :

OPERATION FRERES CADET

LE PARIS

Du 6 au 9 novembre à 21 h :

ANNA KARENINE

Dimanche 10 novembre, 14 h, 17 h, lundi 11, 15 h :

JE VAIS, JE TIRE ET JE REVIENS

ALCAZAR-CINEMA

Gare d'Asnières

Cinéma d'Art et d'Essai

Mercredi 6 à 21 h :

LES GAULOISES BLEUES

Jeudi 7 à 21 h :

LE CAMERAMAN

Vendredi 8 à 21 h :

LES GAULOISES BLEUES

Samedi 9 à 20 h :

7 SECONDES EN ENFER

A 22 h :

LE CAMERAMAN

Dimanche 10 à 14 h :

7 SECONDES EN ENFER

A 17 h :

LE CAMERAMAN

A 21 h :

LES GAULOISES BLEUES

CASINO DE BECON

Du 6 au 18 novembre :

LE DOCTEUR JIVAGO

Les dimanche 10 et 17 novembre : 1 seule matinée à 15 h, soirée à 21 heures.

Devenez millionnaires

en jouant au

TRICET

Voir page Courbevoie

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police : 333.46.40.

PHARMACIES DE GARDE
(Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.)

Dimanche 10
et lundi 11 novembre
LEVY, 107, rue de Colombes.
GRANGER, 24, rue des Anciens-Combattants.

Dimanche 17
et lundi 18 novembre
COUVET, 116, avenue Marceau.
GODEAU, 36, boulevard de Verdun.

EN SEMAINE

La pharmacie DOKHAN, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte jusqu'à 22 heures).

Journées du Sang organisées à Courbevoie

Stade municipal, boulevard Aristide-Briand, le samedi 16 novembre 1968, de 16 heures à 19 heures, et le dimanche 17 novembre, de 8 h 30 à 11 h 30.

Si vous êtes volontaire (limite d'âge : de 18 à 60 ans - de 18 à 21 ans avec l'autorisation des parents).

Visite médicale et prise de sang sont effectuées par des spécialistes de la transfusion sanguine.

Ne venez pas à jeun, mais ne prenez ni lait, ni beurre, dans les trois heures précédant la prise de sang.

Une collation vous sera servie sur place.

Un cyclomotoriste se tue

Le 1^{er} octobre un peu après minuit, un cyclomotoriste a fait une chute alors qu'il circulait sur la déviation de la Défense. Il s'agit de M. Ratah, âgé de 33 ans, demeurant 68, rue Béranger à Colombes.

Transporté à l'hôpital de Nanterre, son décès a été constaté par l'interne de service.

Rixe familiale

Le 1^{er} octobre, vers 6 h 30, une bagarre a éclaté dans une famille 23, rue des Trois-Frères-Leboeuf. Un des antagonistes a été blessé assez sérieusement ; il s'agit de M. Jean-Pierre Heudacker, 30 ans, demeurant 14, rue Eugène-Varlin à Gennevilliers. Il a été conduit à la clinique Médicis où il a été admis pour fracture probable du bras droit.

Un enfant pris de malaise dans un autobus

Le 2 novembre, en fin d'après-midi, le petit Claude Caron, âgé de 11 ans et demeurant 20 bis, rue Voltaire à La Garenne, a été pris d'un malaise alors qu'il se trouvait dans un autobus boulevard de Verdun. Il a été conduit à l'hôpital Bretonneau où il a été admis en observation.

CEREMONIES DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Le dimanche 10 novembre, un Flambeau allumé à l'Arc de Triomphe, arrivera à la Mairie, vers 19 h 15. Il sera accueilli et veillé par les Associations d'Anciens Combattants, puis porté le lendemain au Cimetière, au pied du Monument aux Morts.

Le lundi 11 Novembre, un solennel hommage sera rendu par le Conseil Municipal, les Associations d'Anciens Combattants, d'Anciens Prisonniers et Déportés, les Organisations de Résistance, les Corps constitués et par tous nos concitoyens, aux Morts des Guerres

DANTON - VILLAGE N'A PLUS DE DISPENSAIRE



En effet depuis la fermeture du Dispensaire Léon-Chassaing, angle rue d'Evreux et rue Saint-Lô, à la fin du mois de juillet, les panneaux d'information des consultations sont barrés et les portes closes. Le dispensaire, privé, mais conventionné par la Sécurité sociale, a dû fermer ses portes, faute de crédits paraît-il.

Les habitants de ce quartier, fusionnant d'ailleurs avec le quartier Marceau sont ainsi privés des soins les plus courants qui leur étaient dispensés de la façon la plus compétente par un personnel spécialisé disposant d'installations essentielles. Plus de consultations de nourrissons, plus de dentistes, plus d'oto-rhino, plus d'ophtalmologiste, plus de radios, etc...

Il nous paraît inconcevable qu'une telle réalisation dans un quartier aussi défavorisé ne

puisse être reprise par la Municipalité de Courbevoie.

Cela rejoindrait les propositions faites par les conseillers communistes lorsqu'ils siégeaient au Conseil municipal où ils avaient demandé que soient construits des Centres de santé dans différents quartiers de la ville.

Toute une population de mères de familles, d'enfants, de vieillards, de travailleurs souffre de cette politique qui veut que l'on construise en priorité des armes atomiques avant de construire des dispensaires, des crèches, des hôpitaux et des écoles. Une politique qui permet qu'une ville comme Courbevoie, de près de 60.000 habitants, ne possède qu'une crèche à proximité de la mairie, qu'une Maison de jeunes à Becon et pas de Dispensaire médico-social dans les quartiers Danton-Marceau.

GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Parents qui désirez faire garder vos enfants lorsque vous vous absentez quelques heures, sachez que l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Alfred-de-Vigny peut vous faire connaître des jeunes filles de la commune élèves du Lycée (classe du Baccalauréat) ou étudiantes en Faculté, qui peuvent vous rendre ce service.

Le tarif pour l'année scolaire 1968-1969 a été fixé à 4 F de l'heure. En cas de garde le soir, la jeune fille devra être accompagnée. Nous choisirons en fonction de la proximité des domiciles pour éviter les longs déplacements.

Téléphoner à l'avance à : 333-58-72 UNIQUEMENT de 12 à 13 h. et de 19 à 20 h., périodes de vacances scolaires exceptées.

N'OUBLIEZ PAS...

Que vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales du 1^{er} NOVEMBRE au 10 DECEMBRE et qu'une nouvelle période de réclamation s'ouvre du 16 DECEMBRE au 4 JANVIER.

Thermor cuisine mieux!



24 MODELES

GAZ • ELECTRICITE MIXTES • MAZOUT CHARBON/BOIS

SELF-SERVICE DE ROBINETTERIE

CONSEILS TECHNIQUES par M.M. TABURIAUX

POUR EAU - GAZ - SANITAIRE - GAZ BUTANE

pièces détachées et accessoires pour réparer les CHAUFFE-EAU



Et de Nombreux Autres Articles

X. TABURIAUX 47, RUE DE BEZONS - 333 09-50 COURBEVOIE

LE CINQUANTAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 PAR L'IMAGE

Séances cinématographiques

Dimanche 10 Novembre à 14 h. et 16 h. 30

Salle des Fêtes du Stade Municipal Boulevard Aristide-Briand

ENTREE GRATUITE Dans la limite des places

CHABIN

31, avenue Marceau (100 m. Gare)

COURBEVOIE 333-32-08

NOS PRIX NOTRE SERVICE APRES - VENTE

Mai-Juin - la Tchécoslovaquie LES COMMUNISTES DE COURBEVOIE DISCUTENT, EXPLIQUENT ET AGISSENT

A Courbevoie comme ailleurs, l'activité des militants communistes a été particulièrement intense ces derniers mois. Les problèmes ne manquent pas en effet, qu'ils doivent analyser, discuter, et expliquer autour d'eux.

Après les événements de mai et juin il a fallu et il faut encore :

■ Dénoncer et combattre la contre-offensive du patronat et du pouvoir.

■ Expliquer que les hausses de prix intervenues ne sont pas, comme on voudrait le faire croire, une conséquence des augmentations de salaires, mais qu'elles étaient, pour la plupart, prévues avant les grèves (1).

■ Dénoncer le caractère de classe des mesures budgétaires votées par la majorité gaulliste, dont M. Deprez, dès la rentrée parlementaire (majorations des impôts - de la vignette auto - du prix de l'eau, etc...)

■ Montrer le rôle néfaste joué par les gauchistes dans les événements de mai et comment ils ont contribué à l'élection d'une majorité gaulliste.

■ Expliquer en quoi la réforme universitaire est un succès de l'action, mais aussi ses insuffisances.

■ Contribuer à l'organisation de l'action pour la défense des intérêts des travailleurs, notamment la défense de l'emploi menacé dans plusieurs entreprises de Courbevoie, la revendication d'augmentation des salaires et de l'échelle mobile des salaires, retraites et pensions, etc...

En même temps qu'ils font tout cela, les communistes pour qui la lutte pour la paix est la tâche capitale poursuivent leur action de solidarité avec le peuple vietnamien et agissent pour assurer le succès de la journée du 23 novembre organisée par le Mouvement de la Paix sur le thème « Les Français avec le Vietnam ».

Enfin, les événements survenus en Tchécoslovaquie ont bien sûr préoccupé tous les communistes. Les adhérents, anciens et nouveaux ont débattu dans leurs cellules, souvent à plusieurs reprises des problèmes posés par l'intervention militaire.

Le comité de section, qui est l'organisme élu pour diriger le Parti à Courbevoie vient de faire le bilan de ces discussions dans les entreprises et les quartiers de Courbevoie.

Le Comité de section, qui a enregistré avec satisfaction qu'après discussion les cellules ont approuvé les positions du Parti, a voté une résolution qui déclare notamment : « Le Comité de section, qui avait fait siennes les résolutions du Bureau Politique et du Comité Central relatives à l'intervention militaire en Tchécoslovaquie approuve unanimement la réaffirmation par le Comité Central des 20 et 21 octobre des positions dont la justesse a été confirmée par les événements. Le Comité de section se ré-

jouit de l'annonce d'une rencontre avec le Parti Communiste de l'Union Soviétique. Elle doit permettre une franche discussion au cours de laquelle les représentants des deux Partis expriment leurs points de vue respectifs, et favoriser notre lutte commune contre l'impérialisme, pour la paix, pour la démocratie et le socialisme.

Dans une autre partie de sa résolution, le Comité de Section « approuve les démarches du Comité Central, du Bureau Politique et du secrétaire général du Parti vis-à-vis des positions de la camarade Jeannette Thorez - Vermeersch. En donnant, malgré ces démarches, sa démission du Comité Central et du Bureau Politique, la camarade Jeannette Thorez-Vermeersch a pris une position que le Comité de Section juge injustifiée.

Le Comité de section considère le respect, par tous les adhérents, des principes du centralisme démocratique comme une nécessité absolue.

Il considère comme justifié le blâme public adressé au camarade Roger Garaudy dont les engagements de se conformer désormais à ces principes devront être tenus ».

Après cette réunion du Comité de Section, dans toutes les cellules, les communistes de Courbevoie vont poursuivre l'indispensable effort d'étude et de diffusion parmi les travailleurs et la population des idées du XVIII^e Congrès et du programme du Parti pour une France démocratique puis socialiste.

(1) - L'Humanité du 7 Mai (donc avant les grèves) annonçait déjà la plupart de ces hausses, que le gouvernement avait prévues pour juin.

LE TOUPET DE M. DEPRez

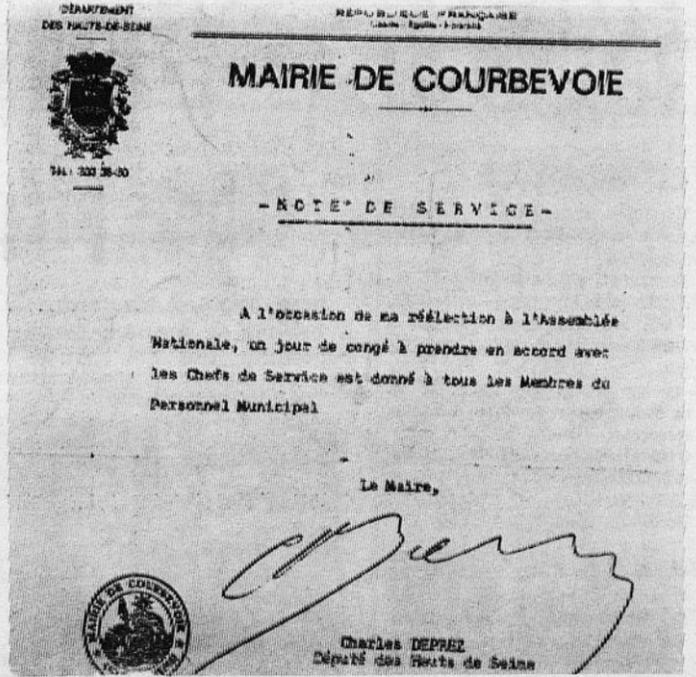
Le maire de Courbevoie a fait parvenir au personnel municipal les deux notes de service que nous reproduisons en « fac-similé ».

Pour ce qui concerne la première, nous pensons que le personnel communal qui fait toujours un gros travail chaque fois qu'il y a une élection devrait toujours bénéficier d'un jour de congé supplémentaire même lorsque M. DEPRez va chercher une superbe veste à La Garenne.

Cette journée de congé, le personnel communal l'a bien gagnée. Mais la présenter comme une récompense « à l'occasion de MA réélection » cela ressemble à un moyen de pression sur le vote de ces électeurs.

Quant à la deuxième note de service ayant trait à la semaine de congé supplémentaire, il faut avoir le toupet du maire de Courbevoie pour la présenter de cette façon.

Rappelons que lors du débat



à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi présentée par le député communiste Roland Leroy concernant la 4^e semaine de congé payé et l'octroi d'une 5^e semaine pour les jeunes de

se par le député communiste Fernand Dupuy.

Là le vote de M. DEPRez a été net, il a voté contre, lors d'un vote public, scrutin n° 80 (Journal officiel du 2 mai 1968).

Cela se passait avant la grève. On pourrait se demander pourquoi M. DEPRez qui était contre l'octroi de la 5^e semaine pour les jeunes de moins de 21 ans le 2 mai 1968, l'accorde à tout le personnel communal quelques mois après.

La vérité, c'est qu'il y a eu précisément la grève et que si le personnel communal de Courbevoie n'a pas fait grève c'est que le maire de Courbevoie a tout fait par des pressions de toutes sortes pour qu'il en soit ainsi.

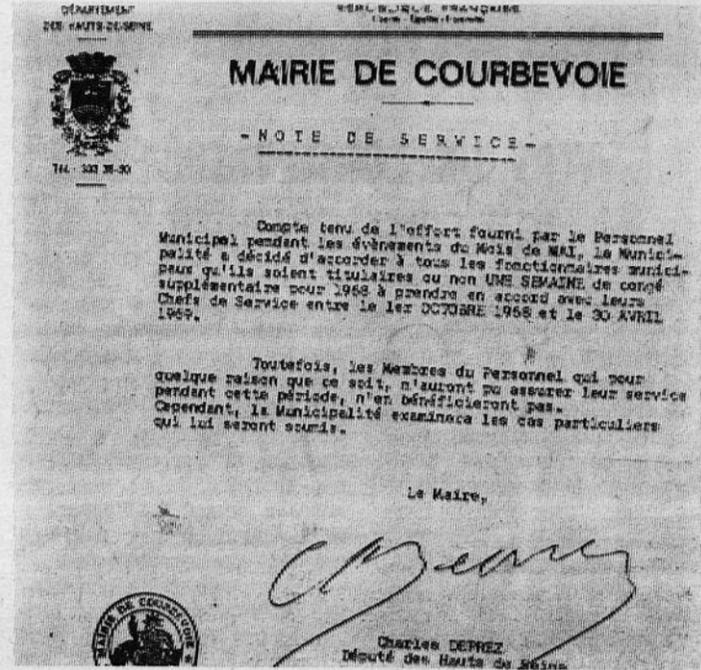
Mais dans les autres communes le personnel communal était en grève et parmi les nombreux avantages obtenus il y a eu : la cinquième semaine de congés payés à prendre en hiver (sous condition).

80 % des communes sur les 123 de l'ancienne Seine ont obtenu cette 5^e semaine.

Or, le maire de Courbevoie présente cette semaine de congé supplémentaire comme une prime antigrève et pour cette année seulement.

Il reste au personnel communal d'agir pour que cette 5^e semaine de congé soit définitive et sans conditions d'attribution.

Nous le savions, le gaullisme c'est l'Etat et la Nation au service des grandes féodalités financières et l'art de faire croire à la grande masse du peuple qui est spoliée que c'est son véritable intérêt. Comme on le voit le maire de Courbevoie est passé maître en la matière.



moins de 21 ans, par un article de procédure la majorité a fait retirer du projet la 5^e semaine pour les jeunes. C'est dans ces conditions que fut votée la 4^e semaine de congés payés pour tous les travailleurs.

Loi qui n'est d'ailleurs pas encore promulguée puisqu'elle n'est pas ratifiée par le Sénat.

A la suite de ce vote, un amendement concernant toujours la 5^e semaine de congés payés pour les jeunes fut dépo-

COURBEVOIE - SPORTS Section athlétisme

Le 19 octobre, à Saint-Maur
100 M. : Laude (J). 11" 6/10. — 400 M. : Malherbe, 53" 8/10. — 1.500 M. : A. Grossemey, 4' 04" 8/10 B. Forestier, 4' 19" 4 ; Bortolaméolli (J), 4' 12" 6. — LONGUEUR : Guillemain, 6 m. 60 RP ; Robert, 6 m. 53 ; Urien, 5 m. 79. — POIDS : Rota, 10 m. 89. — PERCHE : Ausset, 3 m. 60.

records de club ont été battus : le 400 m., par Mohu et le 1.500 steeple, par Bortolaméolli, alors que 3 records personnels étaient améliorés. Il faut malheureusement déplorer l'absence d'un athlète au disque qui nous coûte la première place au classement final.

Critériums interclubs Juniors LIFA Division Honneur, le 20 octobre, à Savigny-sur-Orge.

100 METRES : 3. Dérisou, 12" 1/10. — 200 M. : 3. Laude, 23" 9/10 RP. — 400 M. : 1. Mohu, 51" RCSJ. — 800 M. : 4. Lemaire, 2' 18" 3 RP — 3.000 M. : 2. Lamandé, 9' 32" 6/10. — 400 M. HAIES : 2. Stehlé L., 1' 00" 8/10. — 1500 M. STEE- PLE : 1. Bortolaméolli, 4' 40" RCSJ. — HAUTEUR : 1. Tibériff, 1 m. 75. — LONGUEUR : 1. Thiriet, 6 m. 26. — POIDS : 4. Leylaverne, 10 m. 56. — JAVELOT : 2) Trappier, 42 m 74 RP. — RELAIS 4 x 100 M. : 3. Courbevoie-Sports, 45" 3/10.

CLASSEMENT. — 1. V. A. T., 66 points ; 2. Courbevoie Sports, 65 pts ; 3. Maisons-Laffitte, 60 pts. ; 4. C.O. Savigny, 54 pts ; 5. A. S. Amicale, 26 pts ; 6. Asnières Sp., 12 pts.

Piéton renversé

M. Georges Gevreau, demeurant 2, rue des Portes-Blanches à Paris-18^e, a été renversé par une automobile le 1^{er} octobre, à 9 h 30. Cela se passait à l'angle du boulevard de la Paix et du boulevard de Verdun. M. Gevreau a été admis à Beaujon en observation.

C'est parti... c'est gagné en jouant au TRICET
avec les commerçants de Courbevoie

« L'EVEIL »
1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21
C.C.P. PARIS 16.951-56
Tarif des abonnements :
1 an : 22 F 00
6 mois : 11 F 50
Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

**15 NOVEMBRE
T. D. C. D. N. ?**

Le Comité de Paix des Gibets prépare le "rendez-vous avec le Vietnam"

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :
Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenhof, ou sur rendez-vous (télph. : 967.95.59).
UNION LOCALE C.G.T. : Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.
POMPIERS : Tél. 967.12.06.
AMBULANCE : téléphone 967.00.33
TAXI : téléph. 967.01.61.

CINÉMAS

■ **LE CASINO**
Vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 15 h :
CUSTER
L'HOMME DE L'OUEST
Dimanche à 21 h, lundi à 15 h, 21 h :
POKER D'AS POUR DJANGO

■ **L'ETOILE**
Vendredi et samedi à 21 h :
ÇA BARDE
CHEZ LES MIGNONNES
Dimanche à 14 h et 17 h :
QUO VADIS
Dimanche à 21 h, lundi à 17 h :
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS
Lundi à 14 h et 21 h :
LA JUNGLE DES TUEURS

■ **L'IMPERATOR**
Du vendredi au mardi à 21 h, dimanche et lundi à 14 h et 17 h :
FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES

■ **LE MALMAISON**
Vendredi à 21 h, samedi à 17 h et 21 h, lundi à 14 h :
LE FANTÔME DE BARBE NOIRE
Lundi à 17 et 21 h :
DEVINE QUI VIENT DINER

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE
Les dimanche 10 et 11 novembre.
Pharmacies :
FLAMAND, 18, rue P.-V. Couturier.
PEJAUDIER, 51, rue Danton.

ÉTAT CIVIL

du 27 au 31 octobre 1968
NAISSANCES

Sito Alexandra, 24, rue Philibert-Delorme, à Paris (17^e) ; Ross Anne, gare RATP, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) ; Robert Rémi, 12, rue Henri-Dunant ; Martinez Fabrice, 8, rue Ferdinand-Buisson ; Kharbache Rachid, 6, allée des Bruyères ; Beaussay Valérie, 348, avenue Napoléon-Bonaparte ; Petit Olivier, 3, Résidence Le Clos-du-Roi, à Maurecourt (Yvelines) ; Hemeury Eric, 24, rue Diderot ; Pierre Jean-François, 18, rue Wauthier, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ; Levert Christian, 8 bis, rue du Général-Noël ; Jouette Sophie, 13, rue Jacques-Kellner, à Bougival (Yvelines) ; Mercier Stéphane, 39, rue Branly, à Colombes (Hts-de-Seine) ; Marc Christian, 17, allée des Glycines ; Hassan Sabine, 10, rue de Pologne, à St-Germain-en-Laye (Yvelines) ; Barrière Christine, chemin de la Briqueterie, à Bougival (Yvelines) ; Le Rolland Didier, 66, rue Pierre-Brossolette ; Desnier Aude, 23, rue des Longs-Prés, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; Delpante Nathalie, 5, allée Komarov, à Nanterre (Hauts-de-Seine) ; Boulant Thierry, 22, rue des Blanchettes ; Champion Sophie, 41, rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison ; Barkho Francine Chirine, 14, rue Jean-Le-Coz.

MARIAGES

Bleavec Guy, garnisseur (auto), 66, rue Pierre-Brossolette, et Caillot

Déjà 60 000 A.F. destinés à l'achat de quinine et de pénicilline ont été recueillis.

De nombreux habitants du plateau ont signé le texte suivant :
« L'arrêt des bombarde-

ments sur le Nord-Vietnam est une victoire de l'héroïque peuple vietnamien et des forces de paix dans le monde.

tion des membres de la délégation vietnamienne à Paris.

Jusqu'au 23 novembre, collectes de fonds et de signatures se poursuivent...



● Dimanche dernier sur le marché des Godards

VERS UN CONSERVATOIRE MUNICIPAL GRATUIT ?

Rueil - Malmaison a son Conservatoire municipal de musique comme 20 autres des communes de notre département.

Notre Conservatoire est un des plus importants. Il arrive en neuvième position pour le nombre d'heures d'enseignement derrière Issy-les-Moulineaux, Puteaux, Gennevilliers, Clamart, Bourg-la-Reine, Malakoff, Levallois et Chateaufort. Notre Conservatoire, par contre, est un des rares

conservatoires à être payant. Ils sont 5 dans ce cas. Il a été perçu au cours de la dernière année 1 443 700 A.F., somme versée par les jeunes pratiquants. Ceci doit être revu. Pour encourager les conservatoires gratuits, le Conseil général a classé les conservatoires en deux groupes, les payants et les gratuits. Il a été enlevé à la subvention des premiers l'équivalent dans les recettes perçues sur la population.

Rueil a eu ainsi 2 958 800 A.F., soit 4 402 500 A.F. — 1 443 700 A.F.

Le Conservatoire municipal de Rueil doit donc devenir très rapidement gratuit. Il n'y perdra rien et ne peut par cet acte que populariser un peu plus son activité.

CHERCHE

Jeune couple cherche location petit appartement, Rueil, Nanterre ou environs. Ecrire chez M. et Mme ARLOT J.-L., 7, rue de Lattre de Tassigny, Rueil.

EDF 1/4 TOUR TELE-ELEC

RUEIL - MALMAISON
13, rue Jean-Mermoz
Face au Casino -
Près de la caserne

EDF - GDF spécialiste
confort électrique

VOUS OFFRE

dès aujourd'hui
et jusqu'au

31 décembre 1968

la possibilité d'emporter

GRATUITEMENT

pour tout achat de 50 F

VOTRE

TELE COULEUR

TELEAVIA

Sud - Aviation

Faites vos achats et
consultez le règlement

Le gouvernement américain ne renonce pas pour autant à la guerre.

Plus que jamais, réaffirmons notre volonté de voir les négociations de Paris aboutir à une paix juste et exigeante :

- la reconnaissance du Front National de Libération,
- le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam,
- le rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Vietnam.

Ces témoignages de solidarité politique et matérielle seront rassemblés à un premier « Rendez-vous départemental avec le Vietnam » qui se déroulera le samedi après-midi 9 novembre 1968, à la salle des Fêtes, rue de la Mairie, Nanterre, sous la présidence de Monsieur le Maire de Nanterre et avec la participa-



Associez-vous au Mouvement de la Paix pour assurer avec toujours plus de force le peuple vietnamien de votre solidarité active.

BAUMEL et le Lycée

Chacun sait que le lycée de Rueil se trouve route de l'Empereur face au cimetière des Bulvis. Les enfants qui le fréquentent viennent des différents quartiers de Rueil et des problèmes de transport se sont posés. Si il y a une vingtaine d'années on pouvait sans crainte voir de jeunes enfants se promener seuls à bicyclette dans notre banlieue, il en est différemment aujourd'hui. La crainte des parents, motivée par la circulation, est facilement compréhensible.

L'Association des parents d'élèves a posé pour la première fois, au cours de l'hiver 67-68, la question d'un ramassage scolaire pour les enfants des Gibets, de la rue Danton, des pentes du Mont-Valérien. (Un ramassage scolaire existe pour les enfants de la Plaine avec le CTU).

C'est dès cette époque-là que l'Association s'était adressée aux élus pour appuyer ses démarches. Michel Duffour avait accompagné une délégation à la RATP, quai de Conti. Seul à l'époque, il avait suivi de près cette affaire. A la rentrée 68-69, sans que la question soit encore résolue, des pas importants ont été faits et la préfecture des Hauts-de-Seine a donné son accord.

C'est évidemment à ce moment-là que Baumel découvre le problème et tente de faire croire aux parents que son influence a été déterminante. Toute la conception de ce qu'est la politique pour le député de la circonscription déjà rappelle vraiment trop la table de la Fontaine : « Bertrand et Raton ». Relisez-là et vous verrez pourquoi.

IL FAUT PRESERVER LES BORDS DE SEINE



Il n'est pas utile de vanter ici les charmes des bords de Seine dans notre commune, toute le monde les connaît et les apprécie. Malheureusement un danger guette ce délicieux endroit. De loin en loin gisent divers détritus. Espérons que cette promenade, une des plus agréables de Rueil, ne soit pas transformée en décharge publique.

Le quartier de la gare bientôt méconnaissable ?



Ce quartier risque réellement d'être profondément bouleversé. Les idées avancées par le schéma directeur de la Région parisienne change totalement l'aspect de cette zone résidentielle. La délimitation de ce quartier est difficile ; disons schématiquement, la zone située au Nord de la rue de Colmar, et plus spécialement au Nord de la voie ferrée.

Le schéma directeur trace les grandes lignes de ce que sera la banlieue parisienne au cours des prochaines décennies ; il a été élaboré en dehors des élus et a tous les défauts des projets élaborés par des technocrates se souciant fort peu de la population.

Actuellement ce quartier a un double aspect : une zone résidentielle avec de petits pavillons et une zone industrielle assez réduite.

Le schéma avance trois points :

a) Traversée de ce secteur par un grand axe routier ;
b) implantation d'immeubles pour avoir une forte densité de population ;

c) disparition de la zone industrielle.

Notre rubrique compte dans les semaines qui viennent vous faire un bilan complet de ces transformations prévues.

Nous nous contentons aujourd'hui de soulever le problème posé par le projet a).

Un grand axe routier doit traverser Rueil. Ce sera un axe routier double puisque sur le territoire de notre commune est prévu un tronçon commun entre l'ARISO qui sera une voie de dégagement vers la grande banlieue (Montesson, etc...) et la Rocade-de-Banlieue (A 86)

qui vient de Gennevilliers, Colombes.

Le quartier qui nous intéresse aujourd'hui aura lui deux axes différents plus un échangeur.

La Rocade-de-Banlieue arrivera de la zone industrielle de Nanterre ; l'ARISO traversera la Seine en venant de Chatou.

L'échangeur est prévu légèrement au Nord de la gare actuelle de la S.N.C.F. Sur cet aspect seulement, nous pensons que notre titre n'est pas exagéré et que le silence sur tous ces projets de nos élus municipaux réactionnaires est déplacé car le nombre de petits propriétaires touchés risque d'être très important.

Dans combien de temps ce bouleversement ?

La Rocade-de-Banlieue est tout de même déjà arrivée à Colombes.

ECHO DE LA MENAGERE

Un lecteur de L'EVEIL nous a prié d'insérer cette lettre de notre journal :

« Est-il normal que les élèves de première de l'école de la rue du Prince-Eugène se voient dans l'obligation d'aller déjeuner d'un casse-croûte, au Pavillon-Joséphine, car à la cantine malgré le froid et les intempéries, tout le monde doit être dehors après le repas.

N'ayant pas de préau, les élèves montaient dans les classes, mais ne pouvant être surveillés, manque de professeurs, la directrice se voit dans l'obligation de les faire sortir.

Il a même été fait appel aux élèves de première pour surveiller la cantine. »

(à suivre)

UN ENDROIT MAL CHOISI



Les habitants de la cité de la Fouilleuse dont les appartements donnent sur l'avenue portant le même nom, sont assez moroses de voir s'installer à leurs pieds une petite entreprise de carrosserie et de peinture pour autos. En réalité il existait déjà auparavant un atelier de carrosserie on y pratiquait également la technique de la peinture au pistolet.

Pourquoi le voisinage est morose ? On se rappelle ici qu'à chaque séance de peinture, des fortes vapeurs de peinture se répandaient soit vers les immeu-

bles et l'école J.-Macé mitoyenne.

Normalement, il est prévu que pour parer à ces maux, les travaux s'effectueraient dans une fosse empêchant au maximum les émanations.

Bien sûr, la place de cette entreprise, entre une cité d'habitation et une école était anormal, maintenant que cette implantation est pratiquement réalisée, faisons le vœu que toutes les précautions soient prises pour réduire au maximum les risques.

QUELQUES AMELIORATIONS A LA FOUILLEUSE



● Des boutiques s'installent.

La cité de la Fouilleuse va vers son achèvement. Les 900 logements sont pratiquement terminés. Il y a de ça plusieurs mois « l'Eveil » avait fait une grande enquête sur cette cité, nous avons mis à jour de nom-

breux problèmes. Aujourd'hui la Cité se transforme lentement comme le montre notre photo des boutiques sont en voie d'achèvement ce qui rendra le cadre de la cité un peu plus humain.

Informations de dernière heure

Madame,

— Vous voudriez savoir faire une jupe,

— ou une petite robe d'enfant,

— ou une culotte de garçonnet.

— Vous voudriez apprendre à choisir vos tissus, à les entretenir.

— Savoir composer des menus équilibrés.

— Savoir préparer un repas de fête.

— Savoir faire des achats pertinents.

— En un mot : Etre la fée de votre logis.

Vous êtes invitées cordialement

à visiter l'exposition des travaux réalisés au cours des sessions d'économie familiale de Rueil, par la CCAFRP, avec le concours de la municipalité.

Vous pourrez vous renseigner et vous inscrire pour la rentrée prochaine.

EXPOSITION

15 et 16 novembre, Salle de la Justice de Paix, rue Zamenoff.

Vendredi 15 novembre, à partir de 16 heures 30.

Samedi 16 novembre, de 10 heures à 16 heures.

COLLECTE DES COMMUNAUX POUR LES ENFANTS DU BIAFRA

Le syndicat CGT des Communaux de Rueil-Malmaison organisant une collecte de lait concentré, auprès de tous les services municipaux, en faveur des enfants du Biafra, a obtenu un vif succès auprès de tous les travailleurs.

Cette collecte sera remise au Secours Populaire Français. La C.G.T. remercie vivement tous les Communaux de leur solidarité.

PRENEZ NOTE

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Comme dans toutes les communes des Hauts-de-Seine s'effectuent actuellement les révisions annuelles des listes électorales de notre commune. Pour les inscriptions les délais sont du 1^{er} novembre au 10 décembre, pour les réclamations du 10 décembre au 5 janvier.

Activités du Cercle des Jeunesses Communistes

Les J. C. de Rueil organise un débat ouvert, le samedi 9 novembre sur le thème « Les luttes des étudiants et des ouvriers convergent-elles ? », à leur local 28, rue du Docteur Zamenhoff.

FAITS DIVERS

Spectaculaire collision avenue Bonaparte

Une collision spectaculaire s'est produite le jour de la Toussaint, avenue Napoléon-Bonaparte, entre la voiture de M. Sanchez et la voiture de M. Pottier, perdant le contrôle de sa voiture. Une R4 venant derrière ne put les éviter.

Cette violente collision devait faire de gros dégâts matériels, mais aucun blessé grave.

GRAND CHOIX DE TAPIS et MOQUETTES

PRESENTATION A DOMICILE SUR DEMANDE A

NANTERRE - LINOS

BOUYSEL — 1, bd du Midi (Pl. du Marché) — 204-04-93

DEPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL

POSE PAR SPECIALISTE

DEVIS ET LIVRAISON GRATUITS

ETAT CIVIL

DU 24 AU 30 OCTOBRE 1968

NAISSANCES

Michel Emmanuel, 41 bis, avenue de Charlebourg.
 Chateigner Christophe, 37 bis, rue Médéric.
 Brunier Sylvie, 15 bis, rue Etienne-Marcel.
 Cabon Cécile, 3, rue d'Alsace-Lorraine.
 Person Nathalie, 2 bis, rue de l'Aigle.
 Jouan Philippe, 52, rue Auguste-Buisson.
 Grandjean Loïc, 9 bis, rue du Transvaal.
 Maupoux Caroline, 13, rue Louis-Blanc.

MARIAGES

Fournier Jacques, Rueil-Malmaison, 68, rue Voltaire, et Ollivier Marie-José, 2, rue Jean-Baptiste-Lafolie.
 Ricci Jacques, 23, rue Voltaire, et Ledig Andrée, 23, rue Voltaire.
 Laure Raymond, 11, rue de Plaisance, et Vidal Martine, 11, rue de Plaisance.

DECES

Ancelin Marthe, Veuve Gagnier, 89 ans, 18, rue de l'Aigle.

Raud Alida, épouse Brard, 84 ans, 49, rue Veuve-Lacroix.
 Philippe Solange, épouse Guégan, 54 ans, 24, rue Alsace-Lorraine.

Ambulances P. CHARANTON

agrées par la Sécurité Sociale
 5, rue Cugnet, Colombes
 Service jour et nuit
 Paris - Province
 Tél. 242-95-84

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE GARDE
 LE 10 NOVEMBRE
 Docteur GAUTHERON, 3, rue de la Ferme. Tél. 242-26-92.
 LE 11 NOVEMBRE
 Docteur JUBERT, 94, rue Raymond-Pidel. Tél. 242-20-38.
PHARMACIE DE GARDE
 10 ET 11 NOVEMBRE
 Mmes FRIEDEL - CARTIEN, 75, boulevard National. Tél. 242-05-08.

LA GARENNE
 AGENCE LOCALE :
 75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

Nous les jeunes

Les grands événements de mai et juin ont permis de redonner vie au Cercle de la Jeunesse Communiste de notre localité. Ceci démontre bien que les différentes caractéristiques de cette période, s'ils ont marqué l'histoire sociale de notre pays, ont aussi mis en avant la jeunesse de notre pays.

« Je ne plains pas notre jeunesse » avait déclaré le général de Gaulle, il y a quelque temps déjà.

Vouloit-il parler de la jeunesse-travailleuse ?
 Novembre 1968 : 600.000 jeunes vont entrer sur « le marché du travail ».

On trouve parmi eux :
 — Plus de 100.000 jeunes âgés de 16 ans qui ont le niveau du BEPC (sur 380.000 candidats à l'examen).

— 150.000 sont âgés de 18 et 19 ans et possèdent le niveau du baccalauréat.

— Dans l'enseignement technique, 200.000 jeunes ont terminé leurs études au mois de juillet. Parmi eux 100.000 possèdent une qualification d'employés de bureau.

— Enfin 100.000 terminent ou sont obligés d'arrêter leurs études supérieures.

— Ils sont aussi 400.000 dans les lycées et collèges techniques qui n'ont, dans les années à venir, que très peu de débouchés dans la vie active.

— Quelles sont les causes principales de cette insécurité de l'emploi ?

1°) Insuffisance de la formation professionnelle.

70 % des jeunes chômeurs n'ont aucun diplôme de l'enseignement technique ;

42 % aucun diplôme d'enseignement général. Non qualifiés les jeunes sont les premiers frappés par les licenciements, les réductions d'effectifs.

2°) Mobilité professionnelle : en 5 ans, 1.332.000 travailleurs manuels ont changé de profession. 22 % sont effectués leur reclassement avec une régression de leur situation.

3°) L'Etat ne prépare que peu de jeunes à la vie active :

18,5 % de ceux-ci sont candidats au C.A.P. ;

Actuellement les jeunes filles représentent 70 % de l'effectif des jeunes ;

Sur 100 filles d'ouvriers, 33 travaillent dès l'âge de 14 ans ; 87 % de celles qui entrent à l'usine n'ont aucune qualification.

M. Edgar Faure a annoncé un renouveau dans la politique gouvernementale de l'Education. Certaines initiatives comme la loi d'orientation de l'enseignement supérieur ont, dans une certaine mesure, répondu à cette promesse. Mais quels moyens correspondent à ces intentions ?

En pourcentage, les crédits d'Education pour 1969 représentent seulement 16,75 % de l'ensemble du budget. En 1967, il était de 16,48 %. Au lieu du renouveau annoncé on assiste plutôt à un plafonnement.

Tous ces chiffres sont plutôt révélateurs en ce qui concerne l'état d'esprit du gouvernement vis-à-vis de la jeunesse.

C'est pourquoi, nous, jeunes, nous devons nous regrouper pour défendre nos droits à l'éducation, au travail et aux loisirs.

Certains disent « Oh nous ! nous ne faisons pas de politique ».

A ceux-là, nous répondons : « Nous luttons pour nos revendications, pour que notre jeunesse s'exprime et s'épanouisse librement. Notre lutte c'est notre avenir. Qui mieux que nous sachons ce que nous voulons ! ».

Ce que propose la jeunesse communiste ce ne sont point des activités financées, organisées où les jeunes viennent pour flâner, passer le temps ; c'est la libre expression de la jeunesse sous toutes ses formes. Au Cercle des Jeunesses Communistes de La Garenne, les activités nous les élaborons en partant d'idées communes. Nous les mettons en application avec tout ce que cela peut comporter de responsabilités pour chacun et tout cela dans une franche camaraderie où il n'y a pas de chefs, mais des responsables élus démocratiquement qui proposent des activités, le rôle des décisions appartenant aux adhérents.

Parfois des désillusions viennent, mais plus souvent nous avons la satisfaction de construire, la joie d'avoir réussi.

A la Jeunesse Communiste nous sommes tous des « copains » responsables et conscients du rôle que nous devons jouer dans le présent et l'avenir.

Jeunes Garennois, jeunes Garennoises, venez avec nous, faites votre adhésion aux Jeunesses Communistes de La Garenne.

Des révoltés naturels que nous avons été nous apprenons à devenir des révolutionnaires bâtisseurs de leurs avenir. Bâtisseurs du socialisme.

Y. GAUTIER,
 Secrétaire U.J.C.F. de La Garenne.

FAITS ET MEFAITS

28 octobre 1968 : 71, boulevard de la République à La Garenne-Colombes, ouvrier blessé dans un garage au cours de son travail. M. Labbé Raymond, demeurant 6, rue du Docteur-Roux à Argenteuil (Val-d'Oise), a dû être admis à la M.D.N. en observation.

30 octobre 1968 : Place de Belgique, angle avenue de Verdun à La Garenne-Colombes, accident de la voie publique, voiture contre un cyclomotoriste qui a été blessé. M. Leroy Jacques, demeurant square Le Kair à Maisons-Laffitte - 78 - a été conduit à l'hôpital Kilford où il y a reçu des soins.

Jouez gagnant
 chez vos commerçants
 en participant au
TRICET

Voir page Courbevoie

Opel Kadett
 maintenant à partir de:
6.666^F T.V.A.C



FORFAIT TRANSPORT 231 F + FRAIS DE MISE
 A DISPOSITION 140 F T.V.A. COMPRISE

Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :

PERROT - ASNIÈRES

36, rue Pierre-Brossolette
 (près place Voltaire)

ASNIÈRES GRE 73-30



NEUILLY

FAITS ET MEFAITS

TOUJOURS LES VOLS

Dans la nuit du 26 octobre, une patrouille de police interpellait deux jeunes hommes à l'angle de la rue du Midi et de la rue de Chartres, porteurs de différents objets dans un sac en tissu. L'un d'eux prit la fuite en direction de la porte Maillot, mais fut rejoint place de Verdun. Il s'agissait de Bonimeux Gérard, employé, habitant avenue Niel à Paris. Son complice, le nommé Gourvenec Roger, demeurant à Nanterre, n'avait opposé aucune résistance. Ces deux jeunes gens furent trouvés porteurs d'un nombre important d'objets de toutes sortes qu'ils reconnurent avoir dérobés dans des véhicules en stationnement. De plus, le nommé Bonimeux reconnut avoir volontairement brisé les rétroviseurs de différentes voitures. Après avoir été confiés à la 1^{re} Brigade territoriale chargée de l'enquête, ces individus, peu recommandables, ont pris le chemin du Dépôt.

MORT ACCIDENTELLE

Le 28 octobre, vers 14 heures, Mme Gallois, concierge de l'immeuble sis 155, avenue de Neuilly,

s'étonnait de n'avoir pas vu de la journée son locataire, M. Jacques Bargerion et appelait Police-Secours qui arrivait aussitôt. Remarquant que les persiennes de la chambre située au rez-de-chaussée étaient entrebaillées ainsi que l'unique fenêtre donnant sur la cour et que le poste de télévision fonctionnait, les policiers arrivaient à ouvrir la fenêtre et découvraient M. Bargerion allongé sur le divan-lit, ne donnant plus signe de vie. Un appareil à gaz fonctionnait à plein rendement et une forte odeur régnait dans la pièce. Il semble que cet appareil était dépourvu de système de sécurité et qu'il s'agit bien d'une mort accidentelle.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le 28 octobre, vers 12 heures, Police-Secours était appelé face au 27, rue d'Orléans, pour une personne prise de malaise. Il s'agissait de M. Boye Maurice, 69 ans, rédacteur d'assurance, demeurant rue Péronnet à Neuilly. Transporté à l'hôpital de Neuilly, l'interne de service ne put que constater le décès consécutif à une crise cardiaque.

ACCIDENT

Vers 18 heures, M. Crickx Laurent circulait sur son cyclomoteur, rue Madeleine-Michelis, lorsqu'il heurta et renversa le jeune Pando Francisco, écolier habitant chez ses parents, rue du Général-Cordonnier. Ce jeune garçon, traversant la chaussée entre deux voitures en stationnement, a surpris le cyclomotoriste qui ne put l'éviter. Conduit à l'hôpital de Neuilly, il y a été admis pour fracture du tibia gauche.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE GARDE
 DIMANCHE 10
 ET LUNDI 11 NOVEMBRE
 Docteur CONCHE, 1 bis, square Perronet. Tél. 624-14-89.
 DIMANCHE 17 NOVEMBRE
 Docteur LICHTENBERGER, 82, boulevard Bineau. Tél. 624-85-48.
PHARMACIENS
 DIMANCHE 10
 ET LUNDI 11 NOVEMBRE
 BAUDIN, 93, rue de Chézy.
 DIMOLDENBERG, 162, avenue de Neuilly.
 LEGER, 85, avenue de Neuilly.
 DIMANCHE 17 NOVEMBRE
 LEFEBVRE, 153, avenue de Neuilly.
 PAPAIZIAN, 22 bis, rue de Chartres.

EVEIL-AUTO DYANE 6



Je me suis amusé comme un petit fou cette semaine, grâce au prêt fait par CITROEN.
 Succursale de Nanterre et magasin de vente au 13, rue Chante-Coq à Puteaux, la société Citroën avait convoqué notre journal local pour l'essai de la DYANE 6. Je dois reconnaître que cette voiture ne se targue pas d'être la plus belle ; mais en serviabilité elle répond à ce que l'on attend d'elle.
 Pas de démarrage difficile, des reprises assez bonnes pour sa puissance, une vitesse de pointe très rapidement atteinte, une tenue de route jamais égalée, une consommation réduite allant de 6 litres au 100, à 8 litres en conduite dite sportive, et surtout pour Paris en rétrogradant à chaque carrefour.
 C'est sans nul doute la voiture de l'économie totale : Vignette, carte grise, assurance, essence, hulle, économie d'effort avec son embrayage centrifuge, le slogan « on freine pour s'arrêter, on accélère pour repartir » est VRAI. Je ne vous dis pas changer votre voiture pour une DYANE 6 mais comme deuxième véhicule ou comme voiture de début cela doit vous convenir.
 Je ne saurais vous recommander d'essayer cette voiture, cela en vaut la peine.

SERVICE